

Actifs Réels

(S')investir pour une transition juste



RAPPORT
D'INVESTISSEUR
RESPONSABLE

2022

La confiance
ça se mérite

Amundi

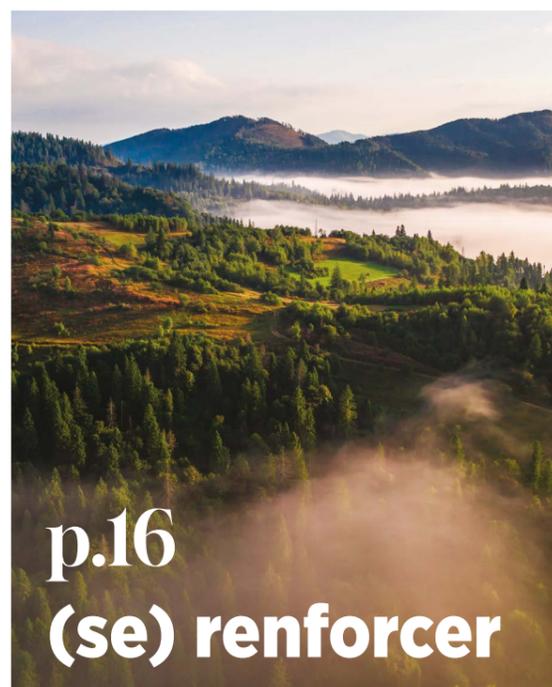
ASSET MANAGEMENT

INTRODUCTION

- p.04
En 2022, nous avons démontré la puissance fédératrice de l'ESG
Éditorial de Dominique Carrel-Billiard
- p.06
Présentation des 6 expertises et de nos objectifs
- p.07
Nos KPIs consolidés au niveau d'Amundi Actifs Réels

- p.08
Le mot d'Olivier Paquier & Sandrine Lafon-Ceyral
- p.10
Les grandes spécificités de nos expertises
- p.12
L'année 2022 en un coup d'œil
- p.14
La communauté Front Runners ESG

PARTIE I



- Quand l'ESG devient la norme** p.18
- Investir au service de la protection de la biodiversité** p.19
- L'investissement forestier : 3 questions à Emmanuel Rodriguez Gagnebé,** directeur Produits d'épargne publique chez Amundi Actifs Réels p.20
- Cœur Défense :** champion de France 2022 des économies d'énergie!
Présentation du fonds Amundi European Net Zero Ambition Real Estate (ENZA RE) p.21
- L'immobilier de santé :** un engagement durable en réponse à des enjeux sociaux et environnementaux majeurs p.22
- SCPI santé : 3 questions à Marc Bertrand,** Directeur général d'Amundi Immobilier, sur la Société civile de placement immobilier (SCPI) Amundi Delta Capital Santé p.23

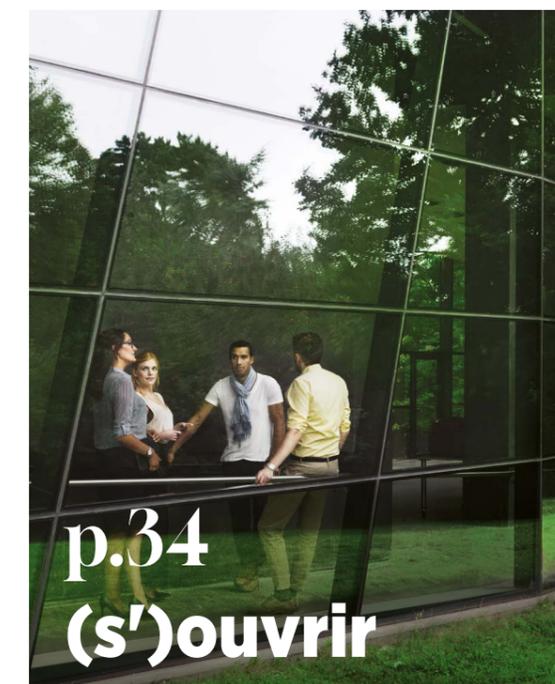
PARTIE II



- L'investissement à impact, moteur de la transition** p.26
- R3 Infra Invest démocratise la mobilité électrique** p.27
- L'ESG, un principe fédérateur** p.36
- BIG : s'ouvrir à l'immobilier durable** p.37
- Pour faire de la dette privée un instrument de financement durable** p.38
- Chez Amundi Actifs Réels, nous ouvrons le débat avec les entreprises** p.39
- Un Cahier de vacances à ouvrir durant l'été** p.40
- Convergence** La newsletter qui ouvre au potentiel des actifs réels p.41
- Perspectives - Road to 2025** p.42
- En savoir plus** Indicateurs par expertise p.44

- La finance au service du numérique responsable** p.28
- Amundi Transition Énergétique accompagne Solarig pour construire N-Sun Energy** p.29
- La finance au service du pilotage des transformations sectorielles : l'exemple de GL events** p.30
- La finance vue par Esohe Denise Odaro,** responsable ESG & Durabilité chez PAI Partners p.31
- L'économie circulaire :** une nécessité autant qu'une opportunité p.32
- Le fonds Amundi Finance & Solidarité :** champion de l'investissement à impact social! p.33

PARTIE III



ÉDITORIAL

Dominique Carrel-Billiard,
directeur du Métier Actifs Réels chez Amundi

« En 2022, nous avons démontré la puissance fédératrice de l'ESG* »



À l'heure où le financement des transitions nécessaires pour amoindrir le réchauffement climatique et s'adapter à celui-ci est un impératif pour nos sociétés, la mission d'un gestionnaire d'actifs doit plus que jamais être guidée par un impératif de soutenabilité. Depuis de nombreuses années, le groupe Amundi déploie ses engagements d'investisseur responsable à travers chacun de ses métiers, à commencer par les Actifs Réels que nous aimons définir comme le circuit court de l'ESG. Dans le prolongement d'un processus de formalisation débuté en 2021, la publication de ce deuxième rapport d'investisseur responsable atteste la consolidation de nos actions visant à générer un impact positif et durable pour notre environnement et les sociétés dans lesquelles nous opérons.

Commençons par mettre en lumière le travail de sensibilisation permis par les équipes d'Amundi Actifs Réels, qui ont démontré cette année la puissance fédératrice de l'ESG en initiant un mouvement collectif de partage des bonnes pratiques aux côtés de nos investisseurs, sociétés en portefeuille, associations de place. En témoignent la première édition des Rencontres ESG d'Amundi Actifs Réels qui a permis à nos parties prenantes de se retrouver pour échanger, ou le Cahier de vacances consacré aux clés de l'investissement responsable dans le secteur immobilier, distingué par le « Label de la transparence de la gestion financière » de l'AGEFI (2023). Les équipes d'Amundi Dette Privée ont par ailleurs contribué à la conception du « Guide

* L'acronyme ESG signifie Environnement, Social et Gouvernance, et renvoie aux trois principaux facteurs permettant d'évaluer le caractère durable d'un investissement.

»

Dans le prolongement d'un processus de formalisation débuté en 2021, la publication de ce deuxième rapport d'investisseur responsable atteste la consolidation de nos actions visant à générer un impact positif et durable pour notre environnement et les sociétés dans lesquelles nous opérons.

des bonnes pratiques pour les financements en dette privée indexés à des critères de durabilité » publié par France Invest, et l'expertise Immobilier a réaffirmé ses engagements au service de la protection de la biodiversité lors du premier anniversaire du groupe de travail Biodiversité Impulsion Group (BIG) initié par l'Observatoire de l'immobilier durable (OID).

En 2022, une part importante de nos investissements a été pilotée par les indicateurs ESG. Avec 66,5 milliards d'euros d'encours sous gestion au 31 décembre 2022, nous avons investi plus de 40 % de nos encours totaux dans des actifs pour lesquels nous disposons d'un bilan carbone et plus de 45 % dans des entreprises disposant d'une politique RSE* formalisée. Ces choix d'investissement nous permettent de financer des acteurs moteurs d'une transition juste, comme la plateforme d'investissement R3 Infra Invest dédiée au déploiement de projets d'infrastructures de recharge pour véhicules électriques, ou l'entreprise leader du marché du Wi-Fi pour les professionnels, Wifirst, qui s'attache à développer un numérique plus responsable. Nous accompagnons également des acteurs soucieux de se développer durablement, comme GL events, acteur majeur d'un secteur événementiel en pleine transformation, ou PAI Partners, société de capital-investissement dans laquelle Amundi Private Equity Funds investit au titre de son activité de multigestion.

* RSE : responsabilité sociétale des entreprises
** cf page 21
*** cf page 26

Pour accompagner le déploiement de notre plan d'action ESG, nous avons fait le choix de mobiliser des ressources humaines supplémentaires avec une équipe dédiée aux enjeux ESG rassemblant désormais six collaborateurs. En 2022, nous avons également poursuivi nos efforts en matière de mixité des instances dirigeantes et des équipes d'investissement afin d'atteindre le plus rapidement possible un équilibre satisfaisant (30 % de femmes minimum).

En parallèle, nous avons renforcé nos offres produits pour répondre aux priorités climatiques avec le lancement en 2022 de fonds net zéro** finançant des énergies vertes ou, début 2023, la transition agricole. Nous adressons également les enjeux sociaux avec les fonds à impact*** dont nous souhaitons doubler les encours d'ici 2025 ou avec le lancement de la SCPI Amundi Delta Capital Santé consacrée aux secteurs de la santé, du bien-être et de la dépendance en Europe. Concernant nos investissements, nous œuvrons quotidiennement pour que les impératifs ESG soient une part intégrante de nos processus d'investissement, quelle que soit l'expertise concernée. Insistons sur le fait que l'élaboration, la collecte et le traitement de données pertinentes s'agissant des actifs non cotés est un exercice exigeant.

Pour conclure, si la feuille de route que nous avons définie à horizon 2025 est en bonne voie, nous devons continuer de nous appliquer chaque jour à la rendre concrète. Le rapport d'investisseur responsable d'Amundi Actifs Réels permet de suivre les progrès et réalisations accomplis année après année, notamment dans les sociétés dans lesquelles nous investissons. En 2023, nous poursuivrons la mise en œuvre de ce plan d'action 2025. ●

»

Concernant nos investissements, nous œuvrons quotidiennement pour que les impératifs ESG soient une part intégrante de nos processus d'investissement, quelle que soit l'expertise concernée.

Nos expertises

Immobilier

Spécialiste de l'immobilier Core/Core+* dans les grandes métropoles européennes. Couverture de tous les segments avec un focus sur les bureaux.

Dettes privées

Spécialiste de la dette privée corporate, de la dette immobilière et des leveraged loans dans la zone euro.

Multigestion

Spécialiste de la gestion multi-actifs en marchés privés et actifs réels dans le monde entier.

Capital-investissement

Spécialiste du capital développement et transmission sur le marché européen des PME et ETI. Participation en tant qu'actionnaire minoritaire actif.

Infrastructure verte

Spécialiste des actifs de transition énergétique, production d'électricité et efficacité énergétique.

Impact social

Spécialiste de l'investissement privé à impact en Europe et notamment en France. Gérant du plus grand fonds d'impact social en France.

Nos objectifs 2025 pour une transition juste

1
Proposer au moins un fonds ouvert (multi-investisseurs) net zéro pour chaque expertise.

100%
Établir un bilan carbone pour 100 % de nos investissements.

-30%
Réduire les émissions directes de 30 % par collaborateur (2018 étant l'année de référence).

30%
minimum de femmes au comité de direction et dans les équipes d'investissement.

1 md€
Doublé les encours des fonds à impact dans l'ensemble des expertises pour atteindre 1 Md€ d'encours sous gestion.

ESG
Étendre l'intégration des critères ESG dans la politique de rémunération des gérants et des commerciaux.

Nos KPIs* consolidés au niveau d'Amundi Actifs Réels

INDICATEURS ESG AMUNDI ACTIFS RÉELS

Montants investis par Amundi Actifs Réels sur des actifs/entreprises disposant d'un/une :

Bilan Carbone
27 mds
d'euros d'encours sous gestion.

40,7%
de l'encours total d'Amundi Actifs Réels.

Index égalité homme/femme supérieur à 75/100

14 mds
d'euros d'encours sous gestion.

Politique RSE formalisée

30 mds
d'euros d'encours sous gestion.

45,5%
de l'encours total d'Amundi Actifs Réels.

Encours totaux d'Amundi Actifs Réels
66,5 mds€

* Key Performance Indicators

Source Amundi Actifs Réels : données au 31.12.2022

* La stratégie Core vise des actifs immobiliers stables situés dans les meilleurs endroits occupés par des locataires de qualité et sans travaux à prévoir. Les actifs Core+ sont similaires, mais peuvent nécessiter des travaux mineurs ou une mise en location de dernières surfaces vacantes.

RETOUR SUR UNE
ANNÉE STRUCTURANTE

« En 2022, nous nous sommes consolidés pour accompagner les transitions en profondeur »

Olivier Paquier, directeur du Développement et de l'ESG d'Amundi Actifs Réels, et Sandrine Lafon-Ceyral, directrice de l'Investissement responsable, mettent en perspective les progrès réalisés au cours de l'année et reviennent sur des évolutions structurantes.



Nous pouvons saluer un bon état d'avancement concernant les objectifs fixés à horizon 2025 grâce notamment à une appropriation générale par les équipes des enjeux de soutenabilité.

Olivier Paquier
Directeur
du Développement
et de l'ESG d'Amundi
Actifs Réels

Pour la deuxième année consécutive, les équipes d'Amundi Actifs Réels présentent leur rapport d'investisseur responsable. L'année 2022 a-t-elle honoré ses différentes promesses et engagements ?

Olivier Paquier Nous pouvons saluer un bon état d'avancement concernant les objectifs fixés à horizon 2025 grâce notamment à une appropriation générale par les équipes des enjeux de soutenabilité. À fin 2022, près de 30 % des collaborateurs d'Amundi Actifs Réels ont été formés à la Fresque du Climat et nous comptons bien sûr poursuivre l'effort de formation en 2023 et au-delà. Côté produits, trois fonds net zéro sont en cours de lancement, et un autre est à l'étude. En 2021, nous avons par ailleurs annoncé notre souhait de doubler les encours pour atteindre le milliard d'encours à impact en 2025. Avec plus de 900 millions déjà gérés fin 2022, nul doute que cet objectif sera atteint d'ici la fin de l'année 2023.

Un autre objectif porte sur la mise en place d'un bilan carbone pour 100 % de nos investissements. Cette trajectoire prend la bonne direction puisque près de 41 % des entreprises dans lesquelles nous investissons ont d'ores et déjà mis en place un bilan carbone à fin 2022. Nous mesurons pour mieux agir.



L'urgence de ces transitions, qu'elles soient écologiques, énergétiques, alimentaires, sociales, est un dénominateur commun propre à Amundi Actifs Réels, que chaque expertise développe avec son propre savoir-faire.



Sandrine Lafon-Ceyral
Directrice
de l'Investissement
responsable
d'Amundi Actifs Réels

Comment la méthodologie de rating ESG a-t-elle été améliorée et harmonisée en 2022 ? Quels en sont les bénéfices ?

Sandrine Lafon-Ceyral Au cours de l'année 2022, nous avons travaillé avec les équipes de gestion, les équipes ESG et un consultant extérieur pour décliner auprès des marchés privés la méthodologie de rating ESG d'Amundi mise au point pour les actifs listés. Ce travail d'adaptation et d'harmonisation a permis de tirer le meilleur parti des travaux approfondis déjà réalisés par Amundi pour mettre au point des indicateurs ESG fondés sur la prise en compte de très nombreux critères. Ces derniers sont pondérés en raison des spécificités de chaque secteur d'activité. En complément de l'analyse fine nécessaire lors de chaque investissement, en phase de due diligence notamment, cette méthodologie permet de renforcer la pertinence de rating, de mieux l'objectiver et de partager des indications précises permettant d'établir la feuille de route post-investissement. Naturellement, cette méthodologie a été adaptée à chaque métier d'investissement au sein d'Amundi Actifs Réels pour tenir compte avec pertinence des particularités de chaque classe d'actifs tout en fournissant un résultat synthétique et comparable sur une échelle de notation globale allant de A à G.

Le rapport se structure cette année autour de trois verbes pronominaux : (se) renforcer, (se) transformer, (s')ouvrir. Dans quelle mesure cette terminologie fait-elle écho à vos engagements et ambitions ?

Olivier Paquier La nécessité de se renforcer renvoie à nos nombreuses avancées de l'année 2022, durant laquelle nous avons consolidé nos équipes et notre méthodologie, dans une perspective de structuration et de formalisation de notre approche. Nous avons en quelque sorte changé d'échelle. Plus que jamais, nous nous projetons vers un avenir de long terme, soutenus par une gouvernance solide et des engagements fermes. L'ESG est au cœur de toutes les gestions, y compris dans les fonds historiques. Les enjeux irriguent également les pratiques de nos équipes, dans un vaste mouvement que nous pourrions qualifier d'ESG intégré, puisque cet impératif imprègne l'ensemble de nos actions, de la conception du produit à sa gestion opérationnelle.

Sandrine Lafon-Ceyral Au-delà des exigences réglementaires, l'urgence climatique implique inévitablement de se transformer. L'heure tourne, et nous devons être à la hauteur des attentes des investisseurs et de la société. Investir n'a de sens qu'en assurant un avenir moins soumis aux risques climatiques et aux crises sociales. La finance doit pouvoir contribuer aux transformations ambitieuses de nos sociétés, grâce à des produits permettant de soutenir les acteurs de la transition.

Olivier Paquier Le verbe s'ouvrir renvoie enfin à notre rôle pédagogique. Nous tenons particulièrement à encourager le partage d'expérience entre les entreprises soutenues, afin d'identifier les sujets porteurs et créer une vaste communauté ayant des objectifs communs. Nos actions ont du sens. Face au désengagement et au fatalisme, nous proposons à chacun de délaissier les clivages pour prendre part à nos ambitions et avancer ensemble. ●

Les grandes spécificités

Immobilier

Multigestion

Dettes privées

RESSOURCES ESG

Équipe ESG de six personnes dédiées à notre division Amundi Actifs Réels

ENCOURS SOUS GESTION (au 31/12/22)

44,7 MDS €

11,4 MDS €

8,5 MDS €

OBJECTIFS ESG 2025

- Lancement en 2022 de la stratégie net zéro, notamment via le fonds Amundi European Net Zero Ambition Real Estate (ENZA RE)
- Objectif 2024 : 100 % de nos principaux prestataires² signeront la charte fournisseur³
- Objectif 2024 : 100 % de nos principaux prestataires feront l'objet d'une notation de la part d'Amundi Immobilier
- Chaque année, l'équipe ESG s'engage à organiser cinq sessions de formation aux collaborateurs

- Préparation d'un fonds de fonds de Private Equity net zéro (article 8 SFDR)
- Depuis 2022 : tout nouvel investissement fait l'objet d'une notation ESG
- Mise en place d'un mécanisme de scoring ESG propriétaire
- Levée d'un fonds de fonds Infrastructure (article 8 SFDR)
- Préparation d'un fonds de fonds Multi-stratégie (article 8 SFDR)

- Lancer un fonds transition net zéro 2050
- 100 % des nouveaux investissements auront un bilan carbone et une feuille de route associée
- 2022 : 1^{re} édition du séminaire de sensibilisation ESG pour les emprunteurs en portefeuille
- Objectif 2023 : organisation de la 2^e édition de ce séminaire ESG
- Lancement (commercial) du fonds ACREL 2 de dette immobilière, avec un angle sur la contribution à la transition énergétique

INTÉGRATION ESG DANS LE PROCESSUS D'INVESTISSEMENT

- Intégration ESG systématique tout au long du cycle de vie d'un immeuble
- Existence d'une charte d'investissement responsable
- Un ensemble de critères ESG minimum doit être satisfait avant toute décision d'investissement

- Intégration ESG systématique au niveau de la société de gestion
- Négociations de clauses ESG dans les documents juridiques (side letter)
- Comité d'investissement : présence du responsable ESG multigestion avec un droit de veto

- Dettes corporates :**
- Intégration ESG systématique au niveau des due diligences, du processus d'investissement et du monitoring
 - Comité d'investissement : présence d'un membre de l'analyse ESG avec un droit de veto

ENGAGEMENT ET CAPACITÉS ESG

- Engagement avec l'ensemble de nos partenaires, collaborateurs et utilisateurs
- Reportings ESG

- Engagement avec les sociétés de gestion sélectionnées

- Dettes corporates :**
- Engagement avec les entreprises (promotion des financements avec ESG « ratchet », aide à la mise en place de bilan carbone, etc.)
 - Reportings annuels ESG
 - Création d'un fonds à impact sur les transitions agricoles et agroalimentaires

POLITIQUE D'EXCLUSION INVESTISSEMENT RESPONSABLE*

- Appliquée à 100 %

- Appliquée à 100 %

- Appliquée à 100 % sur toutes les expertises : dette corporates, dette immobilière et leveraged loans
- Politique d'exclusion renforcée sur les fonds impact

INITIATIVES DE PLACE DANS LESQUELLES NOUS SOMMES IMPLIQUÉS

- Participation à plusieurs groupes de travail de l'Association française des sociétés de placement immobilier (ASPIM)
- Adhérent de l'Association française de la gestion financière (AFG)
- Un des membres fondateurs de l'Observatoire de l'immobilier durable (OID)
- Participation au Biodiversity Impulsion Group (BIG)
- Participation à l'European Sustainability Real Estate (ESREI)

- Signataire de la charte France Invest pour la parité
- Membre de l'Initiative climat international qui a pour objectif d'aider les sociétés de gestion à évaluer le risque climat de leurs participations

- Dettes corporates :**
- Participation active dans deux groupes de travail sous l'égide de France Invest : publication au T1 2023 du *Guide des bonnes pratiques pour les financements de dette privée indexés à des critères de durabilité*
- Leveraged Loans :**
- Membre fondateur de l'initiative European Leveraged Finance Association (ELFA) et participation active aux comités ESG de l'ELFA
 - Contribution majeure à la rationalisation du choix des PAU sélectionnés par les membres de l'ELFA
- Dettes immobilières :**
- Participation active à l'initiative de place portée par l'IFPIImm, visant la définition et diffusion de bonnes pratiques en matière d'ESG appliquées au financement immobilier
 - Adhérent de l'Association française de la gestion financière (AFG)

LABELS/RÉCOMPENSES

- Label ISR (les encours des 5 fonds labellisés en 2022 représentent 18,1 milliards d'euros)
- 7 fonds engagés au GRESB⁴ en 2022
- L'immeuble Cœur Défense obtient le prix Cube récompensant la démarche de réduction des consommations d'énergie
- Label de la transparence de la gestion financière décerné par l'AGEFI pour l'initiative du Cahier de vacances, outil de pédagogie sur l'ESG en immobilier

- N/A

- Label Luxflag ESG pour le fonds ASID IV de l'expertise Dettes Corporates

de nos expertises

Capital-investissement

Impact social

Infrastructure verte

Une équipe Front Runners ESG de plus de 30 personnes (gestion, marketing, juristes, etc.) en charge de porter les sujets ESG au sein d'Amundi Actifs Réels

1 MD €

480 M €

440 M €

TOTAL 66,5 MDS

- Lancement d'un fonds transition juste net zéro 2050 (article 9 SFDR)
- 100 % de réponse de nos participations à notre questionnaire de reporting ESG
- 100 % de nos participations auront une feuille de route ESG

- Lancement d'un fonds transition juste net zéro 2050 (article 9 SFDR)

- Lancer un fonds transition net zéro 2050
- Création d'une charte partenaire industriel
- Établir systématiquement une feuille de route ESG avec nos développeurs/partenaires industriels
- Objectif : 100 % des nouveaux fonds d'ATE seront classifiés article 9 SFDR
- Entrée en vigueur de la politique d'investissement responsable

- Intégration ESG systématique au niveau ESG du processus d'investissement et du monitoring
- Comité d'investissement : présence d'un membre de l'analyse ESG avec un droit de veto

- L'analyse d'impact est intégrée au niveau des due diligences, du processus d'investissement et du monitoring
- Gouvernance : comité d'investissement dédié

- Intégration ESG systématique au niveau des due diligences, du processus d'investissement et du monitoring
- Gouvernance : tous les membres du comité d'investissement portent les sujets ESG, les résultats de l'analyse ESG y sont présentés et discutés

- Accompagnement de chaque niveau des due diligences, avec définition d'une feuille de route ESG
- Reportings annuels ESG

- Engagement avec les entreprises
- Reportings d'impact

- Création de fonds dédiés à la transition et l'efficacité énergétique classifiés article 9 SFDR.
- Reporting ESG annuel incluant l'empreinte carbone de 100 % des investissements

- Appliquée à 100 %

- Appliquée à 100 %

- Participation auprès de France Invest/Commission Sustainability
- Membre de l'Initiative climat international qui a pour objectif d'aider les sociétés de gestion à évaluer le risque climat de leurs participations

- Membre de la commission Impact de France Invest
- Signataire de la Charte Impact Investing de France Invest
- Membre de Finansol
- Membre et participation active au groupe de travail Finance à impact de Finance for Tomorrow
- Membre de la coalition internationale Business for Inclusive Growth
- Membre de l'EVPA (The European Venture Philanthropy Association)
- Signature des Operating Principles for Impact Management

- Signataire de la charte France Invest pour la parité
- Sponsor de l'association Infravenir
- Membre de l'association France énergie éolienne
- Membre du Syndicat des énergies renouvelables (SER)
- Membre de France Agrivoltaïsme
- Membre de la Plateforme verte
- Membre de la FEDENE (Fédération des services énergie environnement)

- Les fonds commercialisés en 2022 ont bénéficié du label Relance⁵

- Plusieurs labels pour le fonds Amundi Finance et Solidarité
- Label Finansol
- Label France Relance
- Agrément ESUS
- EVPA Data Transparency Label 2021

1 Retrouvez la politique Investissement responsable d'Amundi : <https://legroupe.amundi.com/files/nuxeo/dl/65392c5d-5b31-412c-83b4-0760d7155b12>

2 Nos principaux prestataires sont les property managers (gestionnaires de biens immobiliers), les promoteurs et les facility managers (agents de maintenance multi-technique immobilière).

3 La charte fournisseur est un document contractuel signé entre Amundi Immobilier et les gestionnaires de biens immobiliers, pour les engager dans une démarche d'investisseur responsable https://www.amundi-immobilier.com/ezjscore/call/ezjs-camundibuzz::sForwar-dFront::paramsList=-service=ProxyGedA-pi&routeld=-dl_3f-82c13b-fbc1-45f3-91d2-b8046b4602af_inline

4 Global Real Estate Sustainability Benchmark (GRESB)

5 Le label Relance a été lancé le 19 octobre 2020 par le gouvernement français afin de mobiliser rapidement des ressources nouvelles pour soutenir les fonds propres et quasi-fonds propres des entreprises françaises, en particulier des PME et ETI. Parmi les exigences de ce label, le fonds doit respecter un ensemble de critères extra-financiers (ESG) qui doivent guider la politique d'investissement actionnarial dans le cadre du dialogue avec les sociétés.

AMUNDI ACTIFS RÉELS EN 2022

L'année 2022 en un coup d'œil

En 2022, mois après mois, nous avons poursuivi notre structuration pour accompagner au mieux nos parties prenantes dans leur prise en compte des enjeux ESG.



JUN
Lancement en 2022 de la stratégie net zéro, notamment via le fonds Amundi European Net Zero Ambition Real Estate (ENZA RE)*

p. 21



JUILLET
Distribution des Cahiers de vacances d'Amundi Actifs Réels pour transmettre les clés de compréhension de l'investissement responsable en immobilier.

p. 40



SEPTEMBRE
Premières Rencontres ESG d'Amundi Actifs Réels.

p. 39

AVEC LA PARTICIPATION DE **50** dirigeants de PME et ETI



OCTOBRE

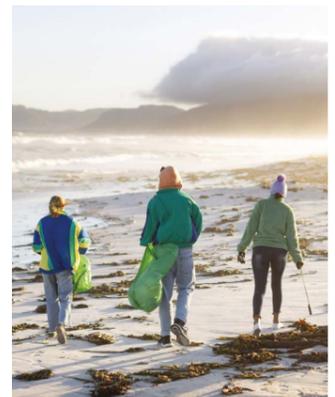
Lancement de la SCPI Amundi Delta Capital Santé, consacrée aux secteurs de la santé, du bien-être et de la dépendance en Europe.

p. 23



NOVEMBRE
Premier anniversaire du Biodiversity Impulsion Group (BIG) fondé par l'Observatoire de l'immobilier durable (OID) et Amundi Actifs Réels.

p. 37



DÉCEMBRE

10 ans du fonds d'impact social Amundi Finance & Solidarité avec près de 500 millions d'euros d'encours à impact gérés.

p. 32



JANVIER

Élaboration d'une charte ESG commune aux six expertises.

p. 14

MARS

Participation d'Amundi Actifs Réels au Guide des bonnes pratiques pour les financements en dette privée indexés à des critères de durabilité élaboré par France Invest.

p. 38

La communauté Front Runners ESG



En 2022, l'équipe des Front Runners ESG s'est renouvelée et étoffée. Identifiés au sein des différentes expertises, les Front Runners ESG sont les garants de la transversalité et de la communication autour de tous les sujets liés à l'investissement responsable chez Amundi Actifs Réels. Ils participent ainsi au maintien de la cohérence des actions, et nourrissent l'ambition collective.



Ils nous ont rejoints

Les Front Runners ESG, une communauté de collaborateurs mobilisés sur les sujets ESG au sein des différents métiers d'Amundi Actifs Réels.

La communauté ESG Front Runners a été une belle découverte à mon arrivée en octobre 2022 au sein des équipes d'Amundi Actifs Réels en tant qu'analyste ESG Immobilier. Cet espace d'échange et de partage singulier, entre différents départements, est un formidable vecteur de transmission de l'information favorisant la création d'un socle commun de connaissances sur les sujets ESG et climat.

ANALYSTE ESG IMMOBILIER

Smaïl Bounouri



J'ai rejoint l'équipe des Front Runners ESG en décembre 2022, consciente que la considération des enjeux ESG dans l'évaluation des opportunités d'investissement est toujours plus importante, tant pour les investisseurs que pour la société dans son ensemble. En tant que Front Runner, j'ai la possibilité d'approfondir certains sujets et d'échanger avec mes collègues du groupe Amundi. Ce sont autant d'opportunités qui permettent également de renforcer l'expertise de notre équipe italienne.

GÉRANTE DETTE PRIVÉE
EN ITALIE

Sofia Donatone



L'équipe Front Runners ESG est un formidable lieu d'échanges inter-équipes sur les sujets ESG, permettant une diffusion du savoir. En tant que juriste, mon rôle est d'accompagner les équipes d'Amundi Actifs Réels face à l'évolution constante de la réglementation relative à cette thématique. Faire partie de l'équipe Front Runners ESG me permet d'avoir une vision globale des enjeux ESG pour Amundi Actifs Réels.

CONSEILLER JURIDIQUE

Arnaud Isoardi



J'ai rejoint le groupe des Front Runners ESG en septembre 2022 dès mon arrivée au sein d'Amundi Actifs Réels. Cette démarche constitue pour moi un prolongement naturel de mon parcours, ayant obtenu en mars 2022 le certificat en investissement ESG du CFA. Cette certification très complète permet non seulement de remettre en perspective les enjeux de la finance verte, notamment dans le cadre d'un environnement réglementaire en perpétuelle évolution, mais aussi de faire le lien avec des sujets très concrets tels que la sélection des investissements ou les outils méthodologiques contribuant à mesurer la performance ESG des portefeuilles. J'espère qu'à travers cette formation et mon engagement au sein de la CFA Society France, je pourrai contribuer à alimenter les réflexions du groupe des Front Runners sur les problématiques auxquelles sont confrontées nos gestions non cotées en matière d'ESG.

DIRECTRICE MARKETING
& COMMUNICATION

Amélie Dupraz d'Alboy



PARTIE I

(se) renforcer pour un avenir durable

Construire un avenir durable, c'est d'abord appliquer les méthodes pertinentes, avec des outils adaptés, entouré des bonnes personnes. C'est aussi se donner les moyens de nos ambitions, en structurant et en formalisant nos approches, en se formant, et en osant se développer selon nos convictions. Santé, énergie, biodiversité..., autant de sujets sociétaux et environnementaux dans lesquels nous nous investissons pour une transition juste.

FOCUS BIODIVERSITÉ

Investir au service de la protection de la biodiversité

P.19

L'INVESTISSEMENT FORESTIER

3 questions à Emmanuel Rodriguez Gagnebé

P.20

CŒUR DÉFENSE

—
ENZA RE
Lancement du projet Amundi European Net Zero Ambition Real Estate

P.21

FOCUS SANTÉ

L'immobilier de santé

P.22

SCPI AMUNDI DELTA CAPITAL SANTÉ

3 questions à Marc Bertrand

P.23

Quand l'ESG devient la norme

La transition environnementale et sociale exige une projection sur le temps long : 7 trilliards de dollars devraient ainsi être investis chaque année dans le monde d'ici 2030 pour atteindre les 17 Objectifs de développement durable (ODD) définis par l'ONU. Un changement de paradigme dans lequel, chez Amundi Actifs Réels, nous nous engageons avec conviction.

Faire de l'ESG la norme, c'est l'ambition que nous nous sommes fixée chez Amundi Actifs Réels en adoptant une démarche pionnière en matière d'investissement à impact. Dès 2012, le mouvement est lancé : la structure se dote d'une charte d'investissement responsable au sein de l'immobilier. La dimension ESG est ensuite très vite intégrée aux rapports annuels des différents fonds sous gestion, sans attendre les obligations réglementaires. Nous nous plaçons également parmi les premiers acteurs de la dette privée à accompagner le développement des sustainability linked loans*. En 2022, l'élaboration d'une charte ESG commune à l'intégralité des expertises d'Amundi Actifs Réels parachève l'unification des actions autour de la notion de transition écologique et sociale juste.

Deux leviers essentiels sont activés en interne afin de se donner les moyens de cette transition : la formation et le renforcement des équipes, dédiées à la gestion comme à l'ESG, afin qu'elles travaillent de concert. L'arrivée notamment de Sandrine Lafon-Ceyral en tant que

directrice de l'investissement responsable a conforté une dynamique positive. Le dialogue a gagné en maturité, fruit d'une synergie féconde qui reconnaît la complémentarité des approches. L'ESG chez Amundi Actifs Réels est maintenant intégrée au même titre que l'analyse financière au sein des six expertises, et ce même au sein des fonds historiques.

Ce renforcement interne, tant au niveau des équipes que des process et méthodologies, nous permet de nous investir tout en offrant à nos clients la possibilité d'être acteurs dans des projets qui ont du sens, faisant de la transition juste un levier essentiel de transformation. Les projets développés en 2022 couvrent ainsi les trois piliers de l'ESG. Environnemental bien sûr, avec le développement des investissements en faveur de la biodiversité, un engagement affirmé pour assurer la sobriété énergétique du parc immobilier tertiaire, et avec la création de fonds dédiés au développement de l'immobilier durable. Sociétal également, notamment au travers de la démocratisation de l'investissement dans des infrastructures de santé. En termes de gouvernance enfin, en ayant accès à la gouvernance des entreprises pour orienter directement leurs choix en matière de responsabilité sociale et environnementale. ●

* Les sustainability linked loans sont des emprunts obligataires dont les caractéristiques, notamment financières, peuvent varier selon que l'émetteur atteint ou non des objectifs préalablement définis en matière environnementale, sociale et/ou de gouvernance.

14 700
milliards
d'euros d'actifs
sous gestion
dans 19 pays*

103
signataires
pour une
coalition
 inédite



Acteur financier de premier plan en France, l'ensemble des équipes d'Amundi Actifs Réels soutient cette nécessité de protéger la biodiversité et de mettre un terme à l'appauvrissement des écosystèmes observé depuis une décennie.

FOCUS

Investir au service de la protection de la biodiversité

La biodiversité fait partie des thématiques ESG les plus complexes à appréhender, alors même qu'elle est le fondement du pilier environnemental et entretient des liens étroits avec le pilier social. Insuffisamment prise en compte par les entreprises, elle est pourtant considérablement impactée par leurs activités et leurs conséquences sur le climat, l'eau, la pollution, ou encore l'utilisation des ressources.

Acteur financier de premier plan en France, l'ensemble des équipes d'Amundi Actifs Réels soutient cette nécessité de protéger la biodiversité et de mettre un terme à l'appauvrissement des écosystèmes observé depuis une décennie.

En 2021, le Groupe Amundi a rejoint le Finance for Biodiversity Pledge, une coalition inédite de 103 signataires représentant plus de 14 700 milliards d'euros d'actifs sous gestion dans 19 pays. Ces derniers s'engagent à protéger et à restaurer la biodiversité par le biais direct de leurs choix d'investissement, fléchés par exemple vers des actifs immobiliers résolument tournés vers les écosystèmes et aux performances énergétiques prometteuses.

* Représentés par le Finance for Biodiversity Pledge <https://www.finance-forbiodiversity.org/signatories/>

**Pour en savoir plus : <https://biodiversity-impulsion-group.fr/initiative-big/>

Membre et mécène depuis 2021 du groupe de travail Biodiversity Impulsion Group (BIG) initié par l'Observatoire de l'immobilier durable, nous contribuons à développer un référentiel commun d'indicateurs et d'outils de rating pour définir et améliorer l'empreinte biodiversité des projets immobiliers. Cette démarche permet d'éclairer le choix des maîtres d'ouvrage et des investisseurs, afin de mieux concilier les fonctions urbaines et écologiques des territoires. L'immobilier, lieu d'interaction sociale par essence, cherche ainsi à réconcilier les performances économiques et financières avec la performance socio-environnementale.

Au terme de cette première année d'engagement autour d'une thématique encore émergente, nous saluons l'identification des bonnes pratiques déjà existantes et celles à développer par ces entreprises partenaires**. Les acteurs financiers doivent continuer de tout mettre en œuvre pour protéger ce patrimoine unique, notamment au regard du calendrier fixé par la Convention mondiale pour la biodiversité qui recommande une perte de biodiversité nulle d'ici 2030. De tels objectifs représentent une avancée majeure pour identifier les leviers prioritaires permettant à chacun de participer à cette démarche partagée. Promouvoir et accompagner les investissements dans des actifs respectueux et protecteurs de la biodiversité, comme les forêts ou l'immobilier durable, est un premier jalon pour renforcer la prise de conscience et accélérer le déploiement de solutions.



L'INVESTISSEMENT FORESTIER

3 questions à Emmanuel Rodriguez Gagnebé

Directeur Produits d'épargne publique chez Amundi Actifs Réels.



Pourquoi investir dans la forêt ?

Investir dans la forêt, c'est investir dans un actif vert durable, porteur de diversité. Cela permet également de renforcer la protection des forêts, un lieu de lutte essentiel contre le réchauffement climatique puisqu'elle représente le deuxième plus grand puits de carbone derrière les océans : elle absorbe par exemple 15 % des gaz à effet de serre en France. Porteuse de 72 % de la flore métropolitaine, la forêt est un écosystème complet abritant une riche biodiversité qui nécessite d'être protégée grâce à la gestion, l'entretien et l'adaptation des massifs forestiers face aux bouleversements climatiques que nous traversons.



Quelle est la bonne manière d'investir ?

En France, ce véritable poumon vert est détenu à 25 % par l'État, les communes et les collectivités locales, et à 75 % par des propriétaires privés. Les particuliers peuvent donc acheter une forêt, mais c'est une opération extrêmement complexe et coûteuse ! Une bonne alternative consiste à s'orienter vers les Groupements Forestiers d'Investissement (GFI). Investir dans un GFI permet de placer son épargne dans des actifs tangibles décorrélés des marchés financiers, au profit notamment de toute la filière bois à l'utilité économique et sociale avérée. Elle compte par exemple 425 000 emplois non délocalisables. De tels investissements permettent de diversifier sur le long terme son patrimoine, avec un potentiel d'appréciation du capital stable dans le temps.*



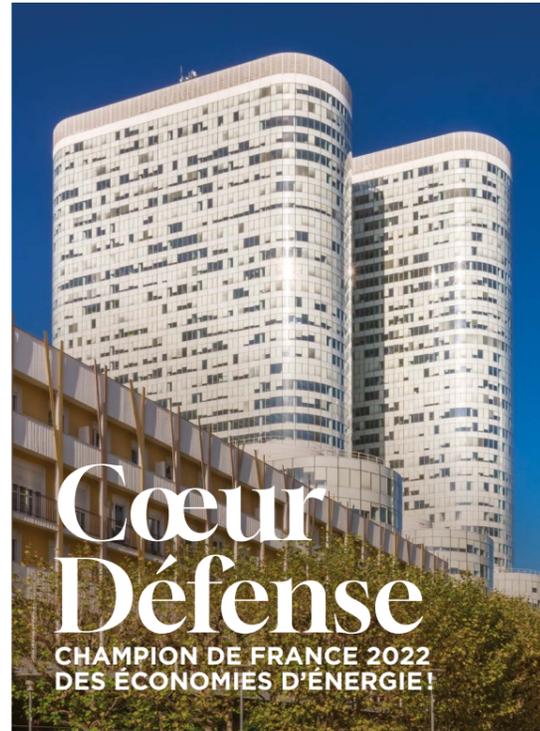
Comment Amundi Immobilier accompagne l'investissement forestier ?

Avec 12 135 hectares répartis sur 54 massifs dans neuf régions françaises en 2022 et des forêts labellisées PEFC**, Amundi Immobilier est un acteur majeur de l'investissement forestier en France au travers de ses Groupements forestiers récemment regroupés dans le GFI Amundi Investissement Forestier (AIF).

Fort de quarante années d'expertise d'investissement dans ces actifs, Amundi Immobilier veille à respecter une diversité géographique, d'essences et d'âges des massifs. En liaison étroite avec les exploitants forestiers, Amundi Immobilier fait évoluer la gestion des massifs pour intégrer les trois enjeux majeurs que sont l'adaptation au changement climatique, le respect de la biodiversité et la captation du carbone. Sur le plan opérationnel, l'intégration de ces enjeux implique notamment une augmentation de la durée moyenne de croissance des arbres, la cessation des coupes rases pour privilégier la sylviculture à couvert continu et la diversification des essences lors des replantations.

Cette démarche résolue s'inscrit pleinement dans la démarche ESG d'Amundi Actifs Réels. ●

* Il existe un risque de perte en capital, les revenus ne sont pas garantis.
** Programme for the Endorsement of Forest Certification



Le plus grand ensemble tertiaire de France a obtenu en 2022 le prix spécial de la ligue « Paris La Défense » du championnat de France des économies d'énergie. Acquis majoritairement en 2017 par Amundi Immobilier, Cœur Défense symbolise l'engagement d'Amundi Immobilier pour faciliter les investissements vers des portefeuilles alignés avec les objectifs de neutralité carbone et vers des solutions contribuant aux objectifs de lutte contre le changement climatique. Il représente en effet l'activation réussie de plusieurs leviers d'actions :

- une analyse quotidienne de l'exploitation d'énergie afin d'identifier les économies possibles,
- des investissements judicieux comme le passage à l'éclairage LED, entre autres,
- d'autres investissements structurants comme le changement des équipements techniques (centrales de traitement d'air, roues de récupération calorifique...).

Accueillant chaque jour près de 12 000 personnes sur 160 000 m² de bureaux, Cœur Défense a ainsi diminué sa consommation d'énergie de 38,8 % en 2022, soit l'équivalent de 8 600 MWh. C'est cette performance qui a valu à l'ensemble immobilier sa place au championnat regroupant l'ensemble des ligues Cube (Concours usages bâtiment efficace). Un prix qui le distingue parmi plus de 350 bâtiments d'entreprises, villes, commerces, écoles et stades.

L'ensemble de ces actions renforce l'exploitation responsable de l'immeuble Cœur Défense, et participe activement à une plus grande sobriété énergétique du parc immobilier tertiaire en France. ●

AMUNDI EUROPEAN
NET ZERO AMBITION
REAL ESTATE

ENZA RE

un fonds pour renforcer le développement de l'immobilier durable

En 2022, Amundi Immobilier, acteur de premier plan dans le domaine de l'immobilier responsable, a lancé le projet Amundi European Net Zero Ambition Real Estate (ENZA RE), concrétisation directe de l'engagement d'Amundi Actifs Réels de créer un fonds net zéro pour chaque expertise d'ici 2025.

Ce fonds à impact climatique, avec une allocation multisectorielle et multi-pays, s'engage à atteindre la neutralité carbone d'ici 2050 pour ses actifs immobiliers. D'ici là, l'empreinte carbone du portefeuille sera maintenue en permanence en dessous du modèle de trajectoire de 1,5 °C du Carbon Risk Real Estate Monitor (CRREM). En complément, la société de gestion cible de réduire les émissions de gaz à effet de serre du portefeuille de 40 % d'ici 2030.

La stratégie d'impact du fonds est au service des Objectifs de développement durable (ODD) définis par l'ONU, notamment concernant la production d'énergies propres et à un coût abordable, le déploiement d'une urbanisation inclusive et durable, ou encore la lutte contre les changements climatiques. La politique de soutenabilité sera intégrée à chaque étape d'investissement, des acquisitions aux réalisations techniques en passant par la relation au quotidien avec les occupants des immeubles.

100 %
d'énergie renouvelable, si possible produite sur site

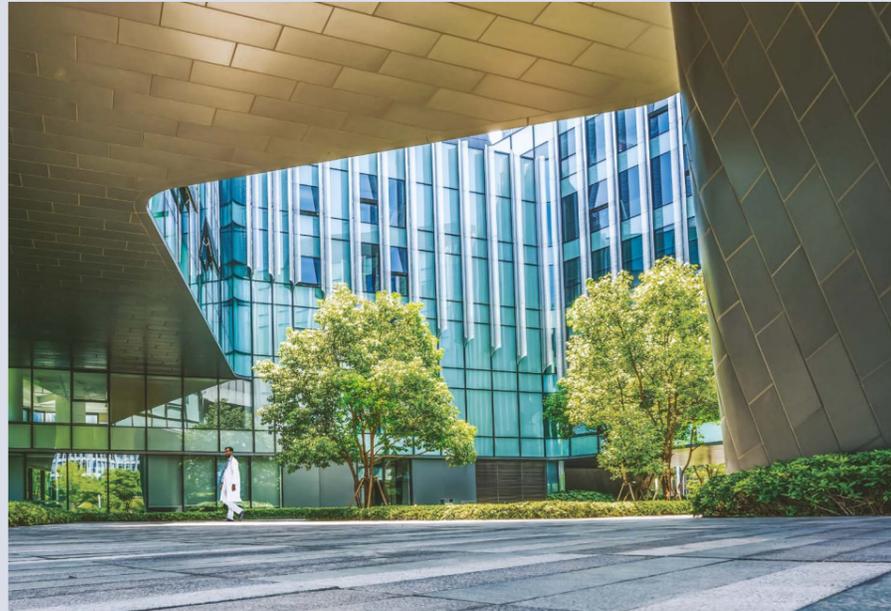
1,5 °C
Maintenir l'empreinte carbone du portefeuille en permanence en dessous du modèle de trajectoire de 1,5°C du Carbon Risk Real Estate Monitor (CRREM)

39 %
de CO₂ : c'est la part de l'immobilier dans les émissions mondiales

8,1
milliards
d'euros

d'investissements
en 2022 contre
une moyenne
annuelle de
5,2 milliards d'euros
depuis dix ans*

+636%
de volume
d'investissement
estimé en 2022
par rapport à 2011*



Depuis la crise
pandémique,
la prise de
conscience de
la société sur
l'accessibilité
et la qualité
des soins s'est
accrue, intensi-
fiant la pression
sur les systèmes
de santé. Dans
un contexte sous
tension, toutes
les parties
prenantes se
mobilisent
afin de renforcer
les infrastruc-
tures nécessaires.

FOCUS

L'immobilier de santé

Un engagement durable en réponse à des enjeux sociaux et environnementaux majeurs.

Avec l'accroissement et le vieillissement de la population, les chocs démographiques sont incontournables et impactent la demande structurellement croissante de prestations de soins.

Depuis la crise pandémique liée au Covid-19, la prise de conscience de la société sur l'accessibilité et la qualité des soins s'est accrue, intensifiant la pression sur les systèmes de santé. Dans un contexte sous tension, toutes les parties prenantes se mobilisent, secteur public comme privé, afin de renforcer les infrastructures nécessaires. Le budget alloué par l'Union européenne est ainsi estimé à 9,4 milliards d'euros dans les prochaines années.

Ces tendances structurelles impactent directement le marché de l'immobilier, par le besoin d'un développement important d'infrastructures de santé.

Depuis 2022, Amundi Immobilier accompagne l'émergence de ce marché attractif à forte dimension sociale par la création d'une Société civile de placement immobilier (SCPI) répondant aux nouvelles attentes des investisseurs souhaitant se tourner vers les actifs immobiliers de santé. Au cœur de la crise sanitaire, l'immobilier de santé a par exemple réalisé la deuxième meilleure année de la décennie avec un volume d'investissement estimé à 8,1 milliards d'euros contre une moyenne annuelle de 5,2 milliards (+636 % par rapport à 2011).

Par ses investissements dans les infrastructures de santé, Amundi Immobilier s'engage durablement pour répondre à ces enjeux sociaux et environnementaux majeurs. Les stratégies de gestion intégrant les critères ESG orientent ces nouveaux investissements avec des objectifs structurants, tels que la diminution de l'empreinte carbone des immeubles, l'augmentation de leur durabilité, ou encore l'établissement d'un dialogue avec les principales parties prenantes pour contribuer ensemble au renforcement de pratiques immobilières durables.



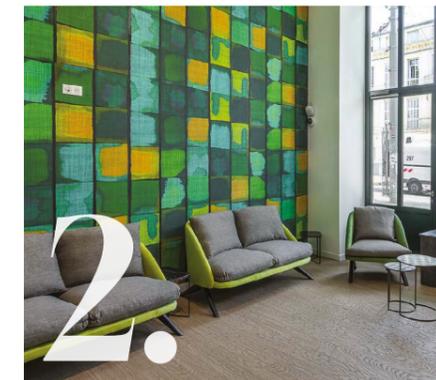
SCPI SANTÉ

3 questions à Marc Bertrand

Directeur général d'Amundi Immobilier,
sur la Société civile de placement immobilier
(SCPI) Amundi Delta Capital Santé.

Comment orientez-vous les investissements ?

Nous privilégions les investissements dans des actifs immobiliers liés aux secteurs de la santé, du bien-être et de la dépendance en Europe. Cela comprend des actifs de santé traditionnels comme les cliniques, hôpitaux, EHPAD, cabinets médicaux, pharmacies..., à hauteur de 40 % minimum pour l'ensemble de la SCPI Amundi Delta Capital Santé. Notre stratégie d'investissement nous incite également à nous tourner vers des actifs de santé moins conventionnels, comme les locaux de stockage de médicaments, centres de recherche en santé, hébergements et centres de formation pour les soignants, ou encore des centres de thalassothérapie. Un tel portefeuille permet aux investisseurs de participer au développement d'infrastructures répondant aux enjeux sociétaux contemporains, tout en donnant du sens à leurs placements grâce à une SCPI portant une dimension sociale forte.



Pourquoi avoir créé une SCPI sur la thématique santé au sens large ?

Nous avons choisi de concevoir cette SCPI thématique dans une logique de gamme, afin que les investissements soient fléchés vers un unique secteur dans lequel Amundi Immobilier souhaite se positionner en tant qu'investisseur responsable. Créée en 2022, la SCPI Amundi Delta Capital Santé est par ailleurs entièrement régie par des critères ESG ambitieux tels que définis par l'article 8 du règlement Sustainable Finance Disclosure Regulation (SFDR), comme la performance carbone ou l'efficacité énergétique.



Selon vous, l'immobilier de santé répond-il aux enjeux de demain ?

Les résidences santé, terme désignant le large panel des biens immobiliers exploités par des professionnels de la santé et de l'hébergement, ont vocation à se multiplier en France et en Europe. Chez Amundi Immobilier, nous souhaitons proposer des produits permettant d'accompagner les transitions, en l'occurrence en facilitant l'accès aux soins et au bien-vieillir sur l'ensemble des territoires. Sans aucun doute, cela fait partie du champ d'action d'un investisseur responsable. ●



PARTIE II

(se) transformer grâce aux nouveaux modèles

Imaginer de nouveaux modèles, explorer et donner leur chance à des solutions innovantes, accompagner les entreprises, promouvoir les entrepreneurs de l'ESS (Économie sociale et solidaire)... Face au dérèglement climatique, nos sociétés sont appelées à opérer les transitions énergétiques, agricoles, alimentaires, ou encore digitales, nécessaires pour limiter les externalités négatives. La finance apparaît alors comme un levier efficace de transformation pour assurer cette démarche de manière inclusive, en accompagnant le développement des entreprises porteuses de solutions tout en les rendant accessibles au plus grand nombre.

R3 INFRA INVEST

Démocratiser la mobilité électrique

P.27

WIFIRST

La finance au service du numérique responsable

P.28

SOLARIG

Des plateformes d'investissement dans les centrales solaires en Europe

P.29

GL EVENTS

La finance au service des transformations sectorielles

P.30

PAI PARTNERS

La finance, levier pour conduire le changement

P.31

FOCUS IMPACT SOCIAL

L'opportunité de l'économie circulaire

P.32

FONDS AMUNDI FINANCE & SOLIDARITÉ

Dix ans d'impact

P.33

L'investissement à impact, moteur de la transition

Le 20 mars 2023, le GIEC publiait la synthèse de son 6^e rapport d'évaluation, confirmant les changements sans précédent causés par l'activité humaine. Pour lutter contre l'urgence climatique, nous devons agir vite, avoir des ambitions suffisamment grandes et augmenter nos exigences afin d'accélérer la transition, à tous les niveaux.

Hausse du niveau des mers, phénomènes météorologiques extrêmes tels que les épisodes de sécheresse, les incendies, les inondations... Les effets du réchauffement climatique sont déjà observables et touchent tous les secteurs. Face à ces dérèglements, nos sociétés sont appelées à se transformer, en opérant les transitions énergétiques, agricoles, alimentaires nécessaires pour s'adapter aux externalités négatives et les réduire au mieux. Diminuer les émissions de gaz à effet de serre est un premier axe primordial de cette transformation, au travers notamment d'une réattribution des financements vers des sources d'énergie renouvelables comme le solaire ou l'éolien. Développer et démocratiser des solutions innovantes en est un second, et les financements jouent là aussi un rôle essentiel : si de nouveaux modèles se dessinent dans de nombreux secteurs (économie circulaire, circuit court, recyclage...), les caps à franchir pour les rendre accessibles sont nombreux.

L'investissement à impact vise par ses caractéristiques (intentionnalité, additionnalité et mesurabilité) à pousser la logique de la prise en compte des critères extra-financiers jusqu'à leur quintessence ultime. D'une certaine façon c'est comme si on passait progressivement d'une obligation de moyen (la prise en compte des critères ESG dans les investissements) à une obligation de résultat (obtenir via les investissements réalisés des changements de « l'état du monde » qui soient déterminés ex ante, qui ne résultent pas du cours normal de l'évolution globale déjà en cours et qui soient mesurables ex post).

Entre le monde coté et le non coté, l'accès au management est un facteur-clé de différenciation. Pour les actifs cotés, l'influence actionnariale s'effectue par l'engagement avec les émetteurs et la préparation ainsi que le vote des résolutions aux assemblées générales. A l'inverse, dans le monde du non coté, l'accès au management est rendu plus régulier et normalisé. Par exemple en private equity, les investisseurs sont intégrés dans les organes de gouvernance en tant qu'administrateurs. ●

INTERVIEW

R3 Infra Invest démocratise la mobilité électrique

En octobre 2022, Amundi Transition Énergétique et la Banque des territoires se sont associés au groupe DBT, pionnier et expert européen de la mobilité, à travers sa filiale R3 (Réseau recharge rapide) pour créer une plateforme d'investissement dédiée au déploiement de projets d'infrastructures de recharge pour véhicules électriques (IRVE) : R3 Infra Invest. Entretien avec Lelia Raynard, directrice exécutive d'Amundi Transition Énergétique et Alexandre Borgoltz, directeur général du groupe DBT et président cofondateur de R3.

Quelle est l'origine de cette alliance entre Amundi Transition Énergétique et R3 ?

Lelia Raynard Amundi Transition Énergétique investit historiquement dans des projets d'infrastructures en faveur de la transition énergétique en Europe : éolien, solaire, centrales biomasses... Il nous est alors apparu essentiel d'investir également dans la mobilité électrique : les transports sont aujourd'hui responsables de 25 % des émissions de CO₂. La création de R3 Infra Invest nous a permis de diversifier notre portefeuille au profit du marché des bornes de recharges électriques, un marché innovant et d'avenir. Le partenariat avec DBT et sa filiale R3 s'est fait naturellement, grâce à notre vision commune d'un investissement sur un temps long et de l'attention accordée aux critères ESG.

Alexandre Borgoltz Ce partenariat est pour nous un véritable accélérateur ! Concrètement, grâce à R3 Infra Invest nous avons aujourd'hui un budget de 50 millions d'euros pour déployer les 350 premiers sites de notre réseau. 2022 était pour R3 une année de création et de construction. 2023 sera la phase d'accélération. Ce partenariat nous a déjà permis de déployer une cinquantaine de sites auxquels nous ajouterons une centaine par an dans les trois prochaines années.

› Lelia Raynard, Directrice exécutive d'Amundi Transition Énergétique



› Les bornes R3 sont entièrement conçues et fabriquées en France avec 50% de composants provenant de moins de 50 km de nos sites.



Comment R3 Infra Invest transforme-t-elle la mobilité électrique ?

Alexandre Borgoltz En permettant le déploiement du réseau R3, R3 Infra Invest adresse directement des enjeux de souveraineté énergétique : nous maîtrisons toute la chaîne de valeur, de la conception à l'exploitation. Nous accompagnons le déploiement de la mobilité électrique tout en conservant la valeur ajoutée à proximité de l'endroit où nous l'avons créée. Nous transposons le modèle des circuits courts à l'industrie et à l'infrastructure : 100 % d'énergies renouvelables sont utilisées sur les stations, et nos bornes sont entièrement conçues et fabriquées en France, avec 50 % des composants provenant de moins de 50 km de nos sites.

Lelia Raynard J'ajouterais que la finance est aujourd'hui indispensable pour faire évoluer le secteur de la mobilité électrique. Les montants d'investissements sont très élevés et les acteurs des marchés, en particulier français et européens, sont encore jeunes. Ils n'ont pas toujours les moyens pour développer ces réseaux, les subventions publiques ne suffisent pas à autofinancer le secteur et les banques sont encore timides face à la nouveauté du marché. Ce sont principalement les fonds dédiés aux infrastructures, comme celui co-fondé par Amundi Transition Énergétique et R3, qui permettront à ce secteur prometteur de se développer rapidement ! ●

50M
d'euros alloués
au déploiement
de R3

+100
sites par an
d'ici 2025

La finance au service du numérique responsable

Depuis 2019, Amundi Private Equity Funds (Amundi PEF) et Wifirst, leader du marché français du Wi-Fi pour les professionnels, accélèrent le développement d'un numérique responsable. **Éclairages de Lorna Lucet, Analyste ESG chez Amundi PEF, et de Marc Taieb, PDG de Wifirst.**

AIDER LES ENTREPRISES DANS LEUR TRANSFORMATION DIGITALE

Depuis maintenant trois ans, Amundi PEF accompagne Wifirst dans sa stratégie de croissance en France, à l'international et sur de nouveaux marchés tels que la vente au détail et la santé. Dans un contexte de digitalisation rapide du monde du travail, la connectivité – et le Wi-Fi en particulier – est devenue un service critique pour toutes les entreprises. Wifirst répond à ce besoin avec son offre innovante de « Wi-Fi as a Service » permettant aux professionnels d'optimiser les coûts télécoms, d'améliorer la productivité et de décharger les équipes IT. La réussite de Wifirst a été confirmée lorsqu'elle a intégré la promotion 2023 du French Tech Next40/120¹.

Une intensité carbone

4x

inférieure à la moyenne des entreprises de télécommunication



PROMOUVOIR ENSEMBLE LE NUMÉRIQUE RESPONSABLE

Au-delà de l'intérêt pour un secteur en croissance, Amundi PEF voit en Wifirst un acteur conscient des impacts environnementaux du numérique² et volontaire dans la mise en place d'une stratégie afin de les réduire. Wifirst a ainsi très tôt réalisé un bilan carbone afin de réduire ses émissions et contribuer à l'objectif mondial de neutralité carbone. La stratégie s'est nouée autour de l'allongement de la durée de vie du matériel, de son reconditionnement et de la valorisation des déchets en local. Ainsi, en 2021, Wifirst a déployé son premier site avec son offre écoresponsable « Green Wi-Fi ». Celle-ci repose sur une utilisation de matériel professionnel 100 % reconditionné associée au déploiement d'une fibre dédiée. Le client fait des économies d'énergie et de budget tout en donnant une seconde vie à des bornes préalablement utilisées et en bon état. Amundi PEF soutient et encourage cette activité, convaincu que c'est là un avantage compétitif en termes financier et environnemental.



› Lorna Lucet
Analyste ESG
chez Amundi PEF



Marc Taieb
PDG de Wifirst

2022 a marqué vingt ans d'innovation continue pour Wifirst et plus de 20 millions d'utilisateurs. Avec le soutien d'Amundi PEF, nous continuons de grandir en gardant à cœur notre socle de valeurs : le numérique responsable, l'inclusivité et les actions sur le temps long.



Une entreprise aujourd'hui n'a pas d'autre choix que de réévaluer son modèle d'affaires à l'aune de la transition écologique, d'intégrer les impacts environnementaux et les attentes sociales dans ses activités. En réfléchissant dès maintenant aux enjeux ESG, on assure la pérennité de son entreprise.

Lorna Lucet
Analyste ESG chez
Amundi PEF

CRÉER UN CERCLE VERTUEUX AUTOUR DES SUJETS DE DÉVELOPPEMENT DURABLE

2022 a été l'occasion pour Amundi PEF de renforcer le dialogue sur les sujets ESG au plus haut niveau de l'entreprise. Amundi PEF s'efforce de sensibiliser les entreprises sur leurs enjeux matériels ESG, d'anticiper avec elles les sujets ESG auxquels elles vont faire face (notamment réglementaires) et de les aider à communiquer sur leurs forces afin d'en faire un avantage compétitif. Wifirst explore ainsi les solutions proposées par Amundi PEF face à ses problématiques les plus prégnantes, telles que la réduction des émissions de CO₂ ou la féminisation de ses effectifs. Comités de suivi, formation, pédagogie : tous les leviers sont utilisés pour pérenniser les enjeux ESG au sein de l'entreprise. ●

¹ Programme d'accompagnement de l'État dédié aux start-up françaises les plus performantes et en capacité de devenir des leaders technologiques de rang mondial. <https://lafrenchtech.com/fr/la-france-aide-les-startup/french-tech-120-2/>

² Selon l'Agence de l'environnement et de la maîtrise de l'énergie en France (ADEME), « le numérique représenterait [...] 3 à 4 % des émissions de gaz

à effet de serre (GES) dans le monde et 2 % de l'empreinte carbone au niveau national ». Évaluation de l'impact environnemental du numérique en France et analyse prospective, note de synthèse réalisée par l'ADEME et l'Arcep (19 janvier 2022). https://www.arcep.fr/uploads/tx_gspublication/etude-numerique-environnement-ademe-arcep-note-synthese_janv2022.pdf



› Abdelhalim Ouhaichi,
Chargé d'investissement,
Amundi Transition
Énergétique

AMUNDI TRANSITION
ÉNERGÉTIQUE ACCOMPAGNE

Solarig

Pour construire N-Sun Energy, l'une des plus grandes plateformes d'investissement dans les centrales solaires en Europe.

Solarig est le leader du marché du développement, de la construction et de l'exploitation de panneaux photovoltaïques, générant de l'énergie renouvelable responsable et durable à l'échelle mondiale depuis maintenant dix-sept ans. En 2022, nous avons conclu un partenariat tripartite long terme associant également la banque d'investissement Alantra et Reichmuth, gestionnaire d'actifs d'infrastructures. L'objectif : combiner les capacités industrielles de Solarig avec notre expérience d'investissement dans les sociétés et les actifs d'infrastructures, afin de lancer une plateforme totalisant 1,7 GW, nommée N-Sun Energy. Nous avons de grandes ambitions pour ce partenariat, avec en ligne de mire un chiffre d'affaires de 180 millions à terme. C'est un projet qui apporte une réponse efficace au changement climatique, tout en diversifiant notre portefeuille d'actifs. L'ESG irriguera bien sûr toute notre démarche, avec comme point de vigilance la nécessité d'avoir un impact environnemental clair pour contribuer à la décarbonation de la production d'énergie et celle de mettre en place une due diligence ESG au préalable de chaque lancement de projet, au même titre que les autres due diligences usuelles. ●

LA FINANCE AU SERVICE DU PILOTAGE DES TRANSFORMATIONS SECTORIELLES

L'exemple de GL events

GL events, acteur intégré du secteur de l'événementiel, figure parmi les leaders de ce secteur en pleine transformation. Fin 2022, le groupe compte 5 100 collaborateurs, répartis dans une centaine d'implantations dans 20 pays, pour un chiffre d'affaires de 1,3 milliard d'euros. **Stéphanie Canova**, gérante Dette privée chez Amundi Actifs Réels, revient sur la force des engagements ESG pour piloter des changements d'ampleur avec **Sylvain Bechet**, Directeur général Finances & Investissements chez GL events, et **Audrey Chavancy**, directrice RSE et Risques.



› **Stéphanie Canova**, gérante Dette privée chez Amundi Actifs Réels

Stéphanie Canova
La collaboration entre Amundi Actifs Réels et GL events facilite-t-elle cette adaptation aux nouveaux enjeux ?

• **Sylvain Bechet et Audrey Chavancy**
Nous collaborons avec les équipes Dette privée d'Amundi Actifs Réels en toute confiance depuis une dizaine d'années. Au-delà de l'efficacité et du professionnalisme des équipes, nous avons la chance de pouvoir échanger avec sérieux sur la mise en place des critères ESG qui encadrent les investissements. Les équipes d'Amundi Actifs Réels nous accompagnent dans la définition de notre stratégie, et contribuent à notre sortie réussie d'une crise d'activité très forte en période Covid et post-Covid.

Stéphanie Canova
La dette privée est-elle un levier efficace pour financer vos engagements ESG et votre transformation ?

• **Sylvain Bechet et Audrey Chavancy**
La dette privée a permis à GL events de diversifier ses sources de financements, en privilégiant des outils incitatifs pour accompagner notre transformation. De fait, si nous respectons les critères ESG élaborés avec Amundi Actifs Réels, notre coût de dette est abaissé de quelques points de base et notre positionnement rassure autant le marché que nos investisseurs. Grâce à nos partenaires financiers, nous avons pris en 2022 des décisions d'investissements ambitieuses pour poursuivre notre transformation : 80 % du parc d'éclairage va être renouvelé en technologie LED, des générateurs hydrogène ont été acquis, la flotte automobile poursuit son verdissement, nos consommables vont être davantage réduits, écoconçus et recyclés... Autant d'évolutions qui attestent d'une trajectoire de transformation durable. ●

*ISO 20121 est une norme internationale adoptée en 2012, permettant d'identifier, d'éliminer ou de réduire les effets négatifs potentiels des événements

sur le plan social, économique et environnemental, et de mettre à profit des effets plus positifs grâce à l'amélioration de la planification et des processus.

PAI PARTNERS

« La finance est l'un des leviers les plus efficaces pour conduire le changement »

Denise Odaro est responsable ESG & Durabilité chez PAI Partners, société de capital-investissement dans laquelle Amundi Private Equity Funds investit au titre de son activité de multigestion. Cette société de premier plan est engagée auprès des entreprises leaders de leur marché en Europe et en Amérique du Nord. Denise était auparavant directrice des Relations investisseurs et de la Finance durable à l'IFC, une branche de la Banque mondiale consacrée au secteur privé. Elle partage sa vision de la finance comme un levier efficace de transformation et d'impact pour les entreprises.

PAI Partners travaille en étroite collaboration avec les entreprises de son portefeuille pour les aider à développer et renforcer leur activité, par exemple en accompagnant les équipes dirigeantes dans le déploiement de leur stratégie ESG. Nous privilégions également les investissements responsables au-delà de la simple atténuation des risques, c'est notamment une des raisons pour lesquelles j'ai choisi de rejoindre le groupe. Nous croyons que cette stratégie permet de générer une transformation durable, et créatrice de valeur sur le long terme. Une telle approche nous incite à allouer efficacement nos capitaux, tout en maximisant l'impact social et environnemental des entreprises.

› **Esohe Denise Odaro**, Responsable ESG & Durabilité chez PAI Partners



L'ESG AU CŒUR DES DÉCISIONS D'INVESTISSEMENT

Notre objectif est d'accompagner le développement responsable des entreprises que nous soutenons en vue d'un avenir plus durable. Les critères ESG sont ainsi pris en compte tout au long du processus d'investissement assuré par PAI, en résonance avec nos valeurs et celles de nos « Limited Partners » (LPs) et partenaires.

- En amont d'une acquisition, nous réalisons des due diligences ESG préliminaires, renforcées par des due diligences complémentaires jusqu'au comité d'investissement le cas échéant.
- En post-acquisition, nous avons établi une feuille de route sur 100 jours que nous déployons avec une équipe transverse pour définir le plan de valeur de l'entreprise. Ce plan méthodique est ensuite exécuté durant l'acquisition par l'équipe de direction de l'entreprise, avec le soutien de l'équipe ESG et l'équipe Performance de PAI. Les progrès de la stratégie ESG sont mesurés et communiqués à nos LPs.
- Préalablement à notre sortie, nous réalisons une évaluation de la politique et des engagements ESG fournis par l'entreprise afin de s'assurer qu'elle a toutes les clés pour performer durablement suite à notre détention.

ASSURER UNE CROISSANCE RESPONSABLE

De nombreux enjeux macroéconomiques auxquels le monde est aujourd'hui confronté sont liés aux défis de la durabilité. Relever ces défis nécessite une démarche proactive de la part des sociétés de capital-investissement et des sociétés figurant dans leur portefeuille. Chez PAI, nous pensons que la finance est l'un des leviers les plus efficaces pour conduire le changement. En tant que LP, les équipes d'Amundi Actifs Réels nous apportent un soutien inestimable dans cette démarche. Le déploiement mondial d'un développement plus durable nécessite une communication et une pédagogie continues au sein de la sphère financière, et au-delà. S'assurer que les enjeux ESG soient bien intégrés tout au long de notre chaîne de partenariat est une de nos priorités. ●

4 500
milliards
de dollars mobilisés
d'ici 2030

70k
tonnes par an
de plastiques
souples recyclés



Nous portons la conviction que la transition vers une économie circulaire offre aux investisseurs d'importantes opportunités à long terme dans un monde en transition.

FOCUS

L'économie circulaire

Une nécessité autant qu'une opportunité.

D'après l'ADEME, l'économie circulaire se définit « comme un système économique d'échanges et de production qui, à toutes les étapes du cycle de vie des produits, vise à accroître l'efficacité de l'utilisation des ressources et à réduire l'impact environnemental tout en améliorant le bien-être des individus ». À l'heure du réchauffement climatique, ce passage d'un modèle de consommation linéaire à un modèle circulaire est essentiel pour assurer notre avenir en limitant les émissions de CO₂.

L'économie circulaire est d'ailleurs l'un des piliers du Green Deal européen et la Commission européenne estime qu'environ 4 500 milliards de dollars seront mobilisés sur ce sujet d'ici 2030. Nous portons la conviction que la transition vers une économie circulaire offre aux investisseurs d'importantes opportunités à long terme dans un monde en transition. En effet, l'investissement dans les actifs réels est un moyen de promouvoir à la fois les entreprises qui ont décidé de limiter leur impact environnemental en adoptant l'économie circulaire et les entreprises qui proposent des solutions circulaires.

À travers nos fonds, nous nous engageons en faveur de l'économie circulaire en accompagnant les entreprises de différents secteurs tels que le bâtiment, la mobilité, l'alimentation, la mode, les emballages... En 2022, nous avons notamment soutenu à hauteur de 1,5 million d'euros le plan de développement de Valoregen, entreprise de recyclage de plastiques. Avec un objectif de 70 000 tonnes par an de plastiques souples recyclés, ce fleuron de l'économie circulaire française a pour ambition de limiter la demande en plastique vierge grâce à l'augmentation du recyclage et de réduire fortement les émissions de gaz à effet de serre associées grâce à une technologie brevetée et unique.

L'économie circulaire fait également partie des sujets discutés avec les entreprises dans lesquelles nous investissons lors des campagnes d'engagements et de l'adoption de feuilles de route ESG. C'est l'occasion de réfléchir sur l'importance de l'économie circulaire dans la stratégie de l'entreprise, le degré d'ambition des engagements pris en la matière, et la mise en œuvre de ce levier au quotidien afin de réussir la transition écologique et de limiter l'impact environnemental des entreprises.

LE FONDS AMUNDI FINANCE & SOLIDARITÉ

Champion de l'investissement à impact !

Le fonds solidaire d'Amundi Actifs Réels a fêté en 2022 ses dix ans d'existence. Investi dans des titres non cotés d'entreprises à impact social et environnemental, et plus particulièrement dans des entreprises de l'ESS, il participe au développement de cette nouvelle économie plus inclusive. Rencontre avec Laurence Laplane-Rigal, directrice de l'Investissement à impact chez Amundi, et Mathieu Azzouz, gérant du fonds Amundi Finance & Solidarité.

Quelle philosophie anime ce fonds d'investissement à impact ?

Lors de sa création en 2010 Amundi a fait de l'engagement citoyen le quatrième pilier fondateur du groupe. Cela s'est traduit notamment par l'intégration progressive, en parallèle des critères financiers, des critères extra-financiers ou ESG dans l'ensemble des stratégies de gestion d'Amundi. Leader mondial de la gestion d'actifs, Amundi n'en oublie pas pour autant ses racines françaises et européennes : c'est ainsi qu'a été créée la ligne métier d'investissement à impact dans les entreprises non cotées, avec une expertise particulière sur l'investissement solidaire à très fort impact.

La trajectoire du fonds depuis 2012 est-elle à la hauteur des enjeux sociaux et environnementaux contemporains ?

Depuis 2012, à titre d'exemple, la création du fonds a permis la collecte de 768 851 tonnes de déchets, l'accès aux soins pour 530 159 bénéficiaires et au logement pour 17 450 personnes. Ce fonds gère aujourd'hui un encours de 500 M€ et s'inscrit pleinement dans les valeurs sociétales du groupe. Ceci a été rendu possible en grande partie grâce à la confiance des épargnants solidaires et au dispositif original d'épargne salariale solidaire couplé à l'agrément ESUS dont bénéficie la France. Ce sont aujourd'hui près de 1 million d'épargnants solidaires qui confient à Amundi 5 milliards d'épargne salariale solidaire.

Quelques grands investisseurs institutionnels, dont 27 caisses du Crédit Agricole et des clients PME et banques privées, de plus en plus nombreux, ont également investi dans ce fonds pour une partie de leur patrimoine financier. Le fonds Amundi Finance & Solidarité finance et accompagne des entreprises de l'ESS en changement d'échelle autour de cinq thématiques majeures qui font écho aux Objectifs de développement durable (ODD) édictés par l'ONU : l'accès à un logement décent, à un emploi reconnu, à des soins appropriés, à une formation adaptée et la préservation de l'environnement notamment grâce à l'économie circulaire. Amundi s'engage donc pour le développement d'une économie plus durable qui allie transition environnementale et inclusion sociale.

Quelles sont les grandes réussites de l'année 2022 ?

Nous avons rempli la feuille de route annoncée dans le plan moyen terme d'Amundi 2017-2022 : 500 millions d'encours sous gestion et un enracinement dans les territoires aux côtés des Caisses régionales Crédit Agricole. Nous travaillons avec la plupart d'entre elles sur leurs territoires, y compris en outre-mer. Ces entreprises en changement d'échelle sur la base d'un business model rentable génèrent un impact social et/ou environnemental fort. Ce portefeuille de très grande qualité permet de faire émerger des acteurs régionaux à une échelle nationale voire internationale, tout en créant des synergies entre les entreprises. ●



Nous sommes aujourd'hui le fonds leader de notre secteur et souhaitons poursuivre son développement avec l'objectif de 800 millions d'encours d'ici 2025.

Laurence Laplane-Rigal
Directrice de l'Investissement à impact chez Amundi



Nous contribuons à développer de belles innovations dirigées par l'impératif d'impact, comme le traitement des déchets, l'accès à l'énergie ou encore les habitats inclusifs.

Mathieu Azzouz
Gérant du fonds Amundi Finance & Solidarité

PARTIE III

(s')ouvrir au débat, et ouvrir la voie

Le changement ne se fait jamais seul. Il naît au détour des rencontres et de l'inspiration mutuelle. C'est pour cette raison que nous prenons part au débat public sur la finance responsable, accompagnons et parfois dépassons les évolutions réglementaires, sensibilisons nos parties prenantes..., convaincus que s'ouvrir au monde, c'est ouvrir les possibles.



BIG

S'ouvrir à l'immobilier durable

P.37

OUVRIR LA VOIE

Faire de la dette privée un instrument de financement durable

P.38

RENCONTRES ESG

Chez Amundi Actifs Réels, nous ouvrons le débat avec les entreprises

P.39

PÉDAGOGIE

Un Cahier de vacances à ouvrir durant l'été

P.40

ZOOM SUR

La newsletter Convergence

P.41

PERSPECTIVES

Road to 2025

P.42

L'ESG, un principe fédérateur

Si la lutte contre le changement climatique s'impose à tous, la transition vers de nouveaux modèles ne se réalisera pas par la seule volonté d'une société de gestion. Afin d'initier un véritable changement, toutes les parties prenantes doivent être associées et contribuer activement. Comment aider les entreprises dans lesquelles nous investissons à évoluer de concert ?

Le combat contre le changement climatique comme les autres défis liés à la soutenabilité sont d'une telle ampleur qu'ils ne peuvent pas être l'affaire d'un seul acteur isolé ou d'une seule société de gestion. Créer un mouvement global nécessite une vision partagée. Chez Amundi Actifs Réels, nous avons la conviction que l'ESG, en donnant un sens à ce que nous faisons, permet de fédérer toutes les parties prenantes de la société autour d'une ambition commune. Pour rester aussi concrets que possible, il s'agit, dans chaque fonds, de préciser les objectifs poursuivis et les indicateurs de suivi retenus. Ces indicateurs, grâce notamment à la réglementation SFDR et à l'exigence généralisée de fournir les fameux PAI (Principal Adverse Impact) qui sont normés, deviennent comparables et agrégeables par fonds et par portefeuille. Ainsi, l'homogénéisation des données disponibles dans le monde du non coté va permettre progressivement d'enrichir l'analyse et de pouvoir mieux comparer les performances extra-financières en réduisant les possibilités d'en rester à de l'autopromotion déclarative.

Notre expérience récente et notamment les rencontres ESG d'Amundi Actifs Réels organisées dans nos murs le 13 septembre 2022 ont montré très clairement l'intérêt partagé de rassembler les entreprises dans lesquelles nous investissons pour échanger sur ces sujets : les enjeux et les menaces globales qui pèsent sur leur développement, comme l'évolution des réglementations, et surtout l'échange autour des bonnes pratiques mises en œuvre dans certaines entreprises du portefeuille qui ont donné lieu à des dialogues passionnants et fédérateurs, quels que soient la situation et le secteur d'activité des entreprises.

Face à ces risques pouvant paraître problématiques s'ils sont considérés isolément, l'échange entre les acteurs crée une dynamique collective et ouvre des voies d'amélioration prometteuses qui fédèrent les énergies. ●

BIG

S'ouvrir à l'immobilier durable

Programme de recherche appliquée et d'action collective qui réunit des maîtres d'ouvrage, des grands utilisateurs, des donneurs d'ordres publics ou privés et des experts de la biodiversité, le Biodiversity Impulsion Group (BIG) a pour but d'intégrer les enjeux de la biodiversité dans la conception et la gestion des projets immobiliers en France. **Tour d'horizon avec Loïs Moulas, Directeur général de l'OID.**

Porté par 20 entreprises partenaires, BIG cherche notamment à s'ouvrir aux méthodes novatrices d'intelligence collective et de coopération afin que toutes les parties prenantes s'investissent mutuellement à avancer dans la bonne direction. Amundi Immobilier fait partie des membres fondateurs de cette vaste initiative lancée en novembre 2021 par l'Observatoire de l'immobilier durable (OID). Le 22 novembre 2022, le programme fêtait son premier anniversaire, l'occasion de revenir sur les avancées de BIG ainsi que ses perspectives.

ENCOURAGER LA NÉCESSAIRE TRANSITION DE L'INDUSTRIE IMMOBILIÈRE

La biodiversité reste le parent pauvre de l'écologie dans le débat public, alors que les conséquences des activités humaines ont déjà mené à la sixième extinction massive des espèces. Le secteur immobilier est le deuxième facteur d'érosion de la biodiversité en France, de façon directe via l'artificialisation des sols, et indirecte en raison des dommages causés à l'environnement et du prélèvement des ressources. BIG a ainsi pour objectif de vulgariser et rendre accessibles ces données scientifiques, en créant des référentiels adaptés au langage-métier de l'industrie immobilière et en élaborant des indicateurs opérationnels permettant de faciliter

la prise en compte par les professionnels du secteur de cet enjeu majeur. En 2022, nous avons notamment défini des référentiels précis pour caractériser les risques réglementaires, les potentiels d'accueil d'un site en matière de biodiversité, les externalités positives comme la végétalisation d'un bien immobilier ou la favorisation d'axes verticaux. Ces indicateurs sont partagés avec l'ensemble des acteurs en charge de patrimoine immobilier, comme les promoteurs, les collectivités ou des sociétés de gestion d'actifs.

PROTÉGER LA BIODIVERSITÉ ET OUVRIR LE DÉBAT

Aux côtés de nos 20 partenaires, parmi lesquels Amundi Immobilier figure au rang de membre fondateur, nous accompagnons les acteurs de la transition énergétique pour accélérer la prise en compte des enjeux de biodiversité et œuvrer pour l'intérêt général. La dynamique collective permet de mutualiser les retours d'expérience et partager les bonnes pratiques, dans une démarche de Recherche & Développement pour le bien commun. Les équipes d'Amundi Immobilier sont particulièrement motrices dans les groupes de travail. Par sa gestion d'un patrimoine immobilier conséquent et ses engagements novateurs (recyclage urbain, choix des matériaux, politique d'accueil de la biodiversité sur les sites...), Amundi Immobilier permet l'ancrage de nos solutions sur le long terme. BIG offre un lieu de rassemblement et d'échange pour tous les acteurs de l'immobilier qui contribuent à la protection de la biodiversité et à la sensibilisation à cet enjeu majeur pour la transition écologique. ●

20
entreprises
partenaires parmi
lesquelles Amundi
Immobilier figure
au rang de membre
fondateur



“BIG offre un lieu de rassemblement et d'échange pour tous les acteurs de l'immobilier qui contribuent à la protection de la biodiversité et à la sensibilisation à cet enjeu majeur pour la transition écologique.”

Loïs Moulas
Directeur général
de l'OID



OUVRIR LA VOIE

Pour faire de la dette privée un instrument de financement durable

En 2022, France Invest, association française des investisseurs pour la croissance, a élaboré aux côtés d'acteurs de place de la gestion d'actifs un guide dédié aux bonnes pratiques en matière de financements en dette privée indexés à des critères de durabilité. Les équipes d'Amundi Dette Privée ont activement contribué à ce travail, afin de promouvoir de bonnes pratiques auprès de toutes les parties prenantes et d'inciter les investisseurs comme les emprunteurs à adopter une stratégie ESG ambitieuse.

Cette charte vise également à améliorer et renforcer l'intégrité de ces outils de transition, et d'éviter certaines dérives comme le « green washing » ou « l'impact washing ». En effet, à la suite de leur apparition sur le marché de la dette privée en 2019, les opérations indexées aux critères de durabilité se sont progressivement développées pour atteindre 17 %* des financements en dette privée en 2022. Cependant, les pratiques restent encore très hétérogènes au regard des indicateurs retenus, de l'ambition des objectifs attachés à ces indicateurs et de l'applicabilité de la variation du taux d'intérêt en fonction de l'atteinte des objectifs.

Sur l'impulsion de France Invest et du collectif d'auteurs, le guide a pour vocation d'être partagé largement avec tous les acteurs du financement qui pourront confirmer leur adhésion à ces principes au travers de la signature de la charte sur le site internet de France Invest. ●

› Guide des bonnes pratiques pour les financements en dette privée indexés à des critères de durabilité



La participation active des équipes Dette privée et ESG d'Amundi Actifs Réels à la rédaction de ce guide est emblématique de la place que nous souhaitons donner à l'ESG dans nos gestions de dette privée, une place-clé également concrétisée cette année par le lancement de notre premier fonds d'impact en dette privée: Amundi Senior Impact Debt IV.

Émilie Bensimon
Gérante Dette privée chez Amundi

*Source: LCD, CACIB, Helaba (marchés EuroPP, Schuldschein et LBO).



› François Gémenne aux Rencontres ESG d'Amundi Actifs Réels, 13 septembre 2022

Chez Amundi Actifs Réels, nous ouvrons le débat avec les entreprises

EN CRÉANT LES RENCONTRES ESG

Dans l'optique de sensibiliser ses parties prenantes et d'ouvrir le débat, nous avons organisé le 13 septembre 2022 les premières Rencontres ESG d'Amundi Actifs Réels. Une cinquantaine de dirigeants de 25 PME et ETI accompagnées en Private Equity et Dette Privée par Amundi Actifs Réels ont pu participer à une conférence destinée à les sensibiliser sur l'importance croissante des enjeux associés à l'ESG dans leur stratégie d'entreprise et à échanger sur leurs bonnes pratiques.

Cette première rencontre a été l'occasion de valoriser les échanges autour des enjeux ESG et de revenir sur les grandes tendances des derniers mois, notamment concernant les évolutions réglementaires que les PME et ETI sont invitées à prendre en compte à court et moyen terme (normalisation et obligation des politiques RSE et de leur reporting CSRD, Corporate Sustainability Reporting Directive, réalisation d'un bilan carbone...).



Cette première rencontre a été l'occasion de valoriser les échanges autour des enjeux ESG et de revenir sur les grandes tendances des derniers mois.

Dominique Carrel-Billiard
Directeur du Métier Actifs Réels chez Amundi

Ce rendez-vous a également permis aux différents participants de débattre au travers de multiples prises de parole, notamment celle de François Gémenne, coauteur du rapport du GIEC, directeur de l'Observatoire Hugo à l'université de Liège et enseignant à Sciences Po et à la Sorbonne. Ce dernier a analysé les grands enjeux climatiques de notre époque afin de faire prendre conscience à chacun du rôle primordial des entreprises dans les défis qui nous attendent.

Cette soirée a été l'occasion de revenir sur les grandes tendances de performance ESG en 2021, où des pistes d'amélioration ont été identifiées, par exemple en termes de réduction d'émission de gaz à effet de serre, préservation de la biodiversité ou encore structuration des conseils de surveillance (représentation des femmes et des membres indépendants). Un focus a également été fait sur certaines bonnes pratiques à pérenniser, notamment concernant les programmes de formation des salariés ou encore la mise en place volontaire de mécanismes de partage de la valeur dans certaines entreprises (en complément des mécanismes obligatoires).

Dominique Carrel-Billiard, directeur du Métier Actifs Réels chez Amundi, a conclu ces premières rencontres ESG en rappelant la nécessité de travailler sur l'harmonisation et la standardisation des data pour quantifier les performances ESG des entreprises non cotées et en appelant entreprises et investisseurs à assurer ensemble les transformations durables de notre société. ●

PÉDAGOGIE

Un Cahier de vacances à ouvrir durant l'été

Durant l'été 2022, Amundi Immobilier a proposé à ses collaborateurs et partenaires un Cahier de vacances afin de transmettre les clés de compréhension concernant l'investissement responsable en immobilier. Ce format à la fois pédagogique et inter-générationnel, disponible en versions papier et électronique, a permis de sensibiliser près de 120 000 personnes aux enjeux environnementaux contemporains et aux solutions que les investisseurs immobiliers d'Amundi Actifs Réels mettent en œuvre pour y répondre.



Grâce à un solide dispositif de communication (distributions physiques, emailing, relai via les réseaux sociaux et les sites réseaux conseillers...), cette initiative d'Amundi Immobilier a permis une sensibilisation pédagogique d'ampleur pendant la coupure estivale.

Construit autour de cinq leçons et d'exercices pratiques thématiques, le Cahier de vacances d'Amundi Immobilier invite ses lecteurs à s'ouvrir à différents enjeux comme les actions possibles pour protéger la planète, la lutte contre le réchauffement climatique à travers une certaine conception de l'immobilier, ou encore la création de valeur durable permise par les investissements responsables.

Le Cahier de vacances d'Amundi Immobilier a par ailleurs reçu en avril 2023 le prix du jury de L'AGEFI : « Label de la transparence de la gestion financière ». Ce label permet de distinguer les acteurs les plus transparents parmi les 500 plus importants sélectionneurs et distributeurs de fonds recensés au sein des banques privés, family offices, cabinets de gestion de patrimoine, multi-gérants, assureurs et fintech.



* Estimation basée au regard des différents dispositifs de communication mis en œuvre au moment de la publication du Cahier de vacances.

<https://www.amundi-immobilier.com/catalogue/cahier-de-vacances/index.html>

PRÈS DE
120 000
personnes*
sensibilisées
aux enjeux
environnementaux

5
leçons
et des exercices
pratiques
thématiques



Convergence

La newsletter qui ouvre au potentiel des actifs réels

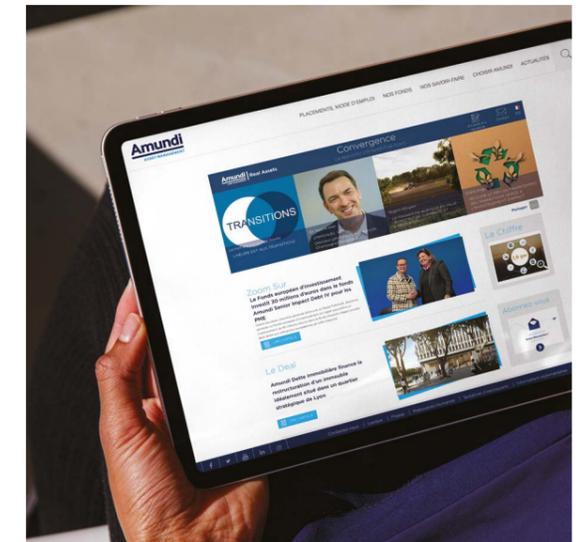
En 2022, nous avons soufflé la première bougie d'un nouvel outil de communication: la newsletter trimestrielle Convergence. Consacrée aux actifs réels et marchés privés, elle met en lumière les métiers et les actualités des différentes expertises d'Amundi Actifs Réels à travers huit rubriques et différents formats (édito, interviews, tournages vidéo, focus sur un deal ou un chiffre...).

4
newsletters
diffusées
en 2022

+ DE
30
collaborateurs
et partenaires
d'Amundi Actifs
Réels interrogés

6 313
visiteurs
en 2022*

9 973
pages vues
en 2022



Convergence a été l'occasion de revenir sur plusieurs thématiques fortes de l'investissement responsable, comme la présentation des labels ISR, les opportunités offertes par les actifs réels pour agir en tant qu'investisseur responsable, ou encore l'importance du pilier S pour déployer les stratégies ESG.

Cette newsletter est un levier de pédagogie et d'information fort pour démocratiser la classe des actifs réels, au sein d'Amundi comme auprès des parties prenantes extérieures.

* D'après les taux d'ouverture de la newsletter et les visites sur le site web https://www.amundi.fr/fr_part/Local-content/Convergence

PERSPECTIVES

Road to 2025

Les prochaines étapes évoquées par Olivier Paquier, directeur du Développement et de l'ESG d'Amundi Actifs Réels, et Sandrine Lafon-Ceyral, directrice de l'Investissement responsable d'Amundi Actifs Réels:
« En 2023, nous devons continuer de rayonner ».

Comme le montre le deuxième rapport d'investisseur responsable d'Amundi Actifs Réels, l'année 2022 présente de belles avancées concernant les objectifs fixés à horizon 2025. En 2023, nous nous efforcerons de continuer à convaincre les investisseurs que la politique de soutenabilité telle que nous la déployons dans nos actifs réels est un levier de confiance et de croissance durable. Notre priorité est de poursuivre avec sérieux notre démarche et de demeurer au service des investisseurs comme des clients. Nous voulons aligner les intérêts de l'ensemble de nos parties prenantes pour poursuivre le mouvement d'amélioration continue que nous avons initié.

EN SAVOIR PLUS

Indicateurs par expertises

Immobilier

INDICATEURS	CHIFFRES-CLÉS ESG	
	2021	2022
Nombre de fonds et encours sous gestion labellisés ISR	4 fonds, 16 Mds d'encours sous gestion	5 fonds, 18 Mds d'encours sous gestion
Part des property managers qui ont renseigné l'évaluation de leur performance RSE ¹	94 %	88 % ²
Part des fournisseurs qui ont signé notre charte et la respectent	86 %	89 % ²
Production d'électricité générée par les panneaux photovoltaïques mis en place sur les immeubles gérés par Amundi Immobilier ³	7 383 MWh	7 585 MWh
Surfaces végétalisées pour favoriser la biodiversité et l'agrément des locataires ¹	202 000 m ²	198 829 m ²
Actifs tertiaires notés sur leurs performances ESG	100 %	100 % ²

Multigestion

INDICATEURS	CHIFFRES-CLÉS ESG	
	2021	2022
Sociétés de gestion dans lesquelles nous investissons qui sont signataires des PRI	92 %	93 %
Parmi elles, celles qui sont notées 4 ou 5* en corporate et gouvernance	-	71 %
Investissements qui mesurent leur empreinte carbone au niveau de la société de gestion	65 %	77 %
Sociétés de gestion qui envisagent de le faire dans les mois à venir	20 %	14 %
Sociétés de gestion qui s'engagent à réduire leur empreinte carbone	45 %	47 %
Part des femmes dans les équipes d'investissement	20 %	25 %
Part des femmes au sein des membres votant aux comités d'investissement	10 %	14 %

Dette privée

INDICATEURS	CHIFFRES-CLÉS ESG 2022
Part d'entreprises soumises au calcul de l'indice d'égalité professionnel ayant obtenu une note supérieure à 75	78 %
Part d'entreprises soumises au calcul de l'indice d'égalité professionnel ayant obtenu une note supérieure à 85	56 %
Part d'entreprises ayant au moins 40 % de femmes dans les plus hauts salaires ⁴	23 %
Part d'entreprises avec un dispositif non obligatoire de partage de la valeur ⁵	69 %
Part d'entreprises ayant évalué leur empreinte carbone de manière partielle ⁶	58 %
Part d'entreprises ayant évalué leur empreinte carbone sur une couverture complète ⁷	46 %
Part d'entreprises avec une politique de réduction des émissions de gaz à effet de serre	70 %
Part d'entreprises avec une stratégie alignée sur l'Accord de Paris	16 %
Part d'entreprises qui ont évalué leur vulnérabilité au changement climatique ⁸	25 %
Part de femmes dans les conseils d'administration/conseils de surveillance des entreprises	24 %
Part d'entreprises avec au moins une femme dans le conseil d'administration/conseil de surveillance	71 %
Part d'entreprises avec une personne en charge des sujets RSE	65 %
Part d'entreprises avec une politique RSE formalisée	81 %

1. La variation des indicateurs entre 2021 et 2022 s'explique par l'élargissement du périmètre à 42 MDS d'encours sous gestion en 2022 (environ 100 % du portefeuille), alors que seuls 4 fonds labellisés ISR étaient analysés en 2021.

2. Périmètre hors fonds institutionnels dédiés
3. Soit environ la consommation électrique annuelle de 1 600 foyers français.
4. Seuil à atteindre pour obtenir la note maximum à l'indice d'égalité professionnel.

Impact social

INDICATEURS	CHIFFRES-CLÉS ESG	
	2021	2022
Personnes logées	3 498	3 646
Emplois créés ou maintenus	12 366	10 479
Bénéficiaires de soins	103 179	112 163
Personnes formées et/ou accompagnées	38 875	40 188
Hectares de terres agricoles préservés	446	302
Tonnes de déchets évitées/recyclées	92 549	201 045
Bénéficiaires de microcrédit à l'international	62 346	62 743

Infrastructure verte

INDICATEURS	CHIFFRES-CLÉS ESG	
	2021	2022
kt de CO ₂ évitées	161	225
MWh d'énergies renouvelables produites par les éoliennes ⁹	324 009	464 587
MWh d'énergies renouvelables produites par les fermes solaires ¹⁰	478 786	356 028
Éoliennes	226	230
Fermes solaires	145	123

Capital-investissement

INDICATEURS	CHIFFRES-CLÉS ESG 2022
Part d'entreprise dont l'index H/F est supérieur ou égal à 75 ¹¹	100 %
Part d'entreprises dont l'index H/F est supérieur ou égal à 85 ¹¹	57 %
Part d'entreprises qui ont au moins 30 % de femmes dans les 10 plus hauts salaires ¹²	33 %
Part d'entreprises qui ont mis en place un dispositif de partage de la valeur ¹³	44 %
Part d'entreprises qui ont évalué leur empreinte carbone (partielle ou totale)	39 %
Part d'entreprises qui ont évalué leur empreinte carbone sur une couverture complète ⁷	33 %
Part d'entreprises qui ont une politique de réduction des émissions de GHG	33 %
Part d'entreprises qui ont défini une stratégie de réduction des GES alignée sur l'Accord de Paris	6 %
Part d'entreprises qui ont évalué leur vulnérabilité au changement climatique	33 %
Part d'entreprises qui ont au moins 40 % de femmes dans leur plus haut organe de gouvernance ¹⁴	6 %
Part d'entreprises avec une personne en charge des sujets RSE	61 %

5. Pour au moins une partie de leurs employés.
6. Scope 1, 2 et 3.
7. Scope 1, 2 et 3.
8. Risques réglementaires ou risques physiques notamment.
9. Soit l'équivalent de la consommation annuelle d'une ville comme Aix-en-Provence.
10. La variation des indicateurs entre 2021 et 2022 s'explique par la revente de deux participations.

11. Calcul effectué sur les sociétés éligibles et pour lesquelles le calcul a pu être réalisé.
12. Anticipation de loi Rixain (COMEX).
13. En dehors des dispositifs obligatoires.
14. Anticipation de loi Copé-Zimmerman.

Avertissement

Ce document est communiqué à titre d'information uniquement et ne constitue en aucun cas une offre d'achat ou une sollicitation de vente. Il ne peut être assimilé à un conseil en investissement. Le présent document a été réalisé sur la base de données obtenues à partir de sources considérées comme fiables mais qui n'ont pas été vérifiées de manière indépendante. Toutes les informations contenues dans ce document peuvent être modifiées sans préavis. Le groupe Amundi n'accepte aucune responsabilité, directe ou indirecte, qui pourrait résulter de l'utilisation de toute information contenue dans ce document. Le contenu de ce document ne peut être ni copié, ni reproduit, ni modifié, ni traduit, ni distribué, ni communiqué sans l'accord écrit préalable de groupe Amundi à aucune personne tierce ou dans aucun pays où cette distribution ou cette utilisation serait contraire aux dispositions légales et réglementaires ou imposerait au groupe Amundi ou à ses produits de se conformer aux obligations d'enregistrement auprès des autorités de tutelle de ces pays.

Ce document n'est pas destiné à l'usage des résidents ou citoyens des États-Unis d'Amérique et des « U.S. Persons », telle que cette expression est définie par la « Regulation S » de la Securities and Exchange Commission en vertu du U.S. Securities Act de 1933. Le groupe Amundi est une société anonyme au capital de 507 686 628 euros – Société financière – Établissement de crédit régi par le Code monétaire et financier – Siège social : 91-93, boulevard Pasteur, 75015 Paris, France – Siren : 314 222 902 RCS Paris. Les informations contenues dans le présent document sont réputées exactes à juillet 2023. Les performances passées ne préjugent pas des performances futures.

L'exclusion d'émetteurs qui ne répondent pas à certains critères ESG de l'univers d'investissement de nos fonds ou de nos stratégies peut entraîner une performance différente de ces fonds ou de ces stratégies par rapport à des fonds ou à des stratégies similaires qui n'ont pas de politique d'investissement responsable et qui n'appliquent pas les critères de sélection ESG lors de la sélection des investissements. Il appartient à l'investisseur de s'assurer de la compatibilité de cet investissement avec les lois de la juridiction dont il relève et de vérifier si ce dernier est adapté à ses objectifs d'investissement et sa situation patrimoniale (y compris fiscale). Les fonds cités sont des produits de long terme. Il s'agit de produits complexes présentant différents risques à prendre en compte. Risque lié aux marchés financiers qui peuvent varier à la hausse comme à la baisse. Risque de liquidité des parts lié à la limite de rachats. L'investisseur peut demander à tout moment le rachat total ou partiel de ses parts mais celui-ci ne sera effectué que s'il existe une contrepartie, la société de gestion n'assurant pas la liquidité du marché. Risque lié à la valorisation des parts. Risque lié aux provisions d'ajustement. Les supports en unité de compte ne sont pas garantis en capital et soumis aux fluctuations des marchés à la hausse comme à la baisse. Il est précisé que les produits évoqués dans le document n'offrent aucune garantie de performance. Ils présentent un risque de perte en capital. Les investissements réalisés par le GFI sont soumis aux risques liés au marché de la forêt. La valeur des actifs forestiers détenus peut être impactée par de nombreux facteurs tels que : la variation de la production de bois, les aléas climatiques. Il existe des risques liés au marché immobilier : les SCPI sont investies dans des actifs immobiliers physiques, les variations du marché immobilier peuvent entraîner des variations importantes de la valeur des immeubles.

Avant toute souscription, l'investisseur potentiel devra consulter la documentation réglementaire du produit. Préalablement à la remise du kit de souscription d'une SCPI, le DIC PRIIPS devra être remis à l'investisseur conformément à la réglementation en vigueur. La note d'information, les statuts, le dernier bulletin d'information et le dernier rapport annuel de la SCPI, ainsi que le bulletin de souscription, doivent être remis préalablement à toute souscription.

Amundi Finance et Solidarité est un fonds professionnel spécialisé non agréé par l'Autorité des marchés financiers. Amundi Senior Impact Debt IV est une SICAV-RAIF luxembourgeoise, commercialisée exclusivement auprès des institutionnels investisseurs en

France, Allemagne, Autriche, Belgique, Danemark, Espagne, Italie, Luxembourg, Pays Bas, Suède, Norvège et Finlande. **Amundi Delta Capital Santé** est une SCPI agréée sous le Visa AMF SCPI n° 22-09 en date du 5 juillet 2022. Siège Social : 91/93 Boulevard Pasteur, 75730 Paris Cedex 15. **Amundi Investissement Forestier** (AIF) a reçu de l'AMF le visa n° 21-06 en date du 14 décembre 2021. Le groupement Forestier d'Investissement (GFI) est régi par les articles L. 331-1 du Code Forestier, par les articles 1832 et suivants du Code civil, L. 231-1 et suivants du Code de commerce, par les articles L. 214-24 et suivants, L. 214-86 et suivants, R.214-176-1 à R. 214-176-7 du Code monétaire et financier, et les articles 422-189 à 422-220 et les articles 422-249-1 et suivants du Règlement Général de l'AMF (« RGAMF »). **Amundi European Net Zero Ambition Real Estate (ENZA RE)** est une société en commandite simple dont le siège social est situé au 6C, rue Gabriel Lippmann, L-5365 Munsbach, immatriculé au RCS Luxembourg : B 191 284. **AMUNDI COMMERCIAL REAL ESTATE LOANS II (ELTIF)** est un compartiment de AMUNDI REAL ASSETS FUNDING S.C.A., SICAV, RAIF, SICAV-RAIF luxembourgeoise, commercialisée exclusivement auprès des institutionnels investisseurs France, Allemagne, Autriche, Belgique, Danemark, Espagne, Italie, Luxembourg, Pays-Bas, Suède, Norvège, Portugal et Finlande.

Amundi Luxembourg

Société de gestion de portefeuille agréée par la Commission de Surveillance du Secteur Financier sous le numéro RCSL B 57255 (société anonyme) au capital de 17 785 525 euros. Siège social : 5, allée Scheffer, L-2520 Luxembourg. Amundi Luxembourg est la société de gestion d'Amundi European Net Zero Ambition Real Estate (ENZA RE), dont Amundi Immobilier intervient en tant que conseil en gestion immobilière.

Amundi Asset Management

Société par actions simplifiée au capital de 1 143 615 555 € et agréée par l'Autorité des marchés financiers sous le numéro GP 04000036 en qualité de société de gestion de portefeuille. — Siège social : 91-93 boulevard Pasteur, 75015 Paris, France. Siren n° 437 574 452 RCS Paris.

Amundi Immobilier

Société par actions simplifiée au capital de 16 684 660 €. Société de gestion de portefeuille agréée par l'Autorité des marchés financiers sous le n° GP 07000033. — Siren n° 315 429 837 RCS Paris. Siège social : 91-93 boulevard Pasteur, 75730 Paris Cedex 15, France. Siret n° 315 429 837 00067.

Amundi Private Equity Funds

Société anonyme au capital de 12 394 096 €. Société de gestion de portefeuille agréée par l'Autorité des marchés financiers sous le numéro GP 99 015. — Siège social : 91-93 boulevard Pasteur, 75730 Paris Cedex 15, France. Tél : +33 (0)1 43 23 09 89. Siren n° 422 333 575 RCS Paris.

Amundi Transition Énergétique

Société par actions simplifiée au capital de 11 000 024 €. — Siège social : 91-93 boulevard Pasteur, 75730 Paris Cedex 15, France. Siren n° 804751147 RCS. Siret n° 8047511470002.

CONCEPTION ÉDITORIALE

Équipes Marketing et ESG
d'Amundi Actifs Réels
Enderby

SOURCE

Amundi Actifs Réels,
données au 31/12/2022

CRÉDITS PHOTO

© Getty Images, © Magali Delporte,
© Amundi Actifs Réels, © Freepik/
teksomolika, © Freepik/wirestock,
© Pixabay/JoseMalagonArenas

CRÉATION, RÉALISATION

Enderby

IMPRESSION

Amundi Actifs Réels, juillet 2023,
FSC, Ecolabel et Green range



**Amundi,
un partenaire de confiance
qui agit chaque jour dans l'intérêt
de ses clients et de la société**



[amundi.com](https://www.amundi.com)